



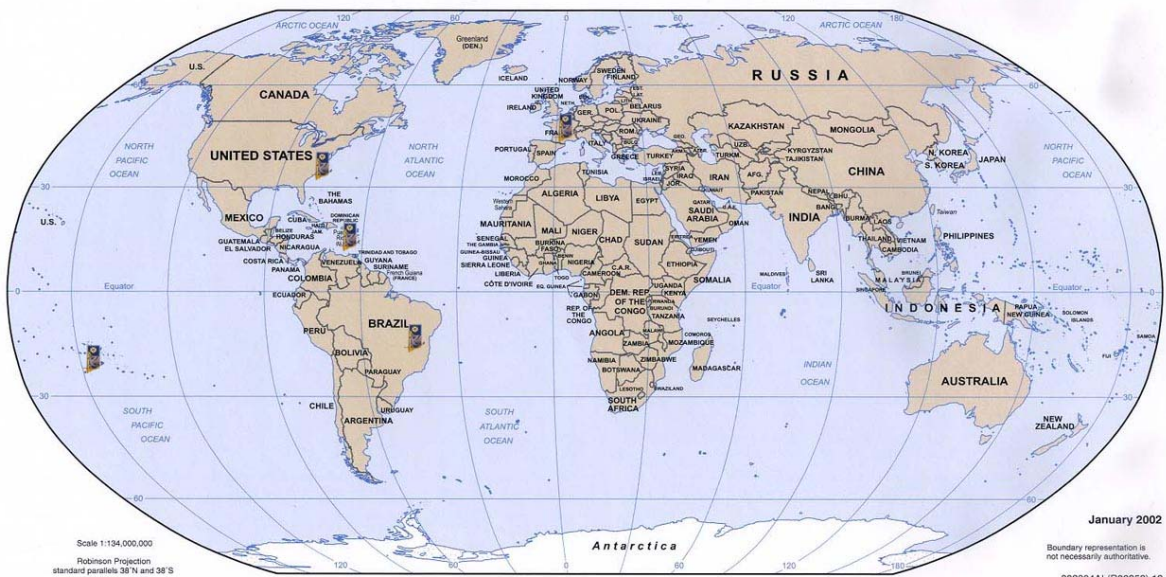
L'EUROPE DOIT-ELLE CRAINDRE LA CHINE DU XXI^{ème} SIECLE ?

Mémoire de géopolitique
du chef de bataillon Lionel PAILLOT
dans le cadre du séminaire
« Géopolitique de l'Asie Orientale »

Sous la direction de Madame Valérie Niquet

Directeur de recherche à l'IRIS

Avril 2005



Scale 1:134,000,000
 Robinson Projection
 standard parallels 36° N and 38° S

January 2002

Boundary representation is
 not necessarily authoritative.

802804A1 (R00352) 12-01

L'EUROPE DOIT-ELLE CRAINDRE LA CHINE DU XXI^{ème} SIECLE ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE :

CROISSANCE ET DEMONS DE LA PUISSANCE DE LA CHINE : DES PERSPECTIVES A REDOUTER

De nouveaux enjeux pour un nouveau statut

Une croissance économique durable peut engendrer de nouvelles crises

La crainte d'une internationalisation des conflits frontaliers

DEUXIEME PARTIE :

DEFIS FUTURS POUR LA CHINE : FREINS A LA PUISSANCE MAIS OPPORTUNITE POUR L'EUROPE

Les effets pervers de la période de croissance

Des réformes délicates à entreprendre

Développer un partenariat est une opportunité

Introduction

Aujourd'hui, il n'y a plus lieu de s'interroger pour savoir si la République Populaire de Chine¹ a "rejoint le monde". C'est un fait établi. Mais la Chine inquiète. Elle inquiète par son dynamisme effréné qui réussit à soutenir la croissance de l'économie mondiale après l'éclatement de la bulle Internet. Dans le même temps, la montée en puissance de la Chine a bouleversé les conditions de concurrence sur certains marchés mondiaux. D'où les appréhensions qu'elle suscite dans les pays voisins, qui craignent de ne pouvoir éviter de tomber dans son orbite, mais aussi chez les pays industrialisés, qui la perçoivent comme un nouveau défi venu d'Asie. Par ailleurs, la Chine est souvent accusée, notamment à travers sa politique de change, de contribuer à entretenir, voire à aggraver, certains déséquilibres des paiements internationaux. De plus, la vigueur de la croissance chinoise semble alimenter les tensions qui se développent sur différents marchés de matières premières. Et enfin, la récente adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a accéléré la croissance de ses échanges internationaux, génère parfois un certain scepticisme quant à la capacité du pays à tenir ses engagements. Ce constat non exhaustif tend à abonder dans le sens de la rumeur qui nourrit les craintes.

L'interrogation demeure. Elle porte sur les effets, à court et à moyen terme, de cette réintégration aujourd'hui spectaculaire. Alors que certains n'hésitent pas à avancer que "pour un communiste orthodoxe, il n'y a ni paix, ni guerre, mais un état de révolution permanent"², devons nous considérer la Chine du XXI^{ème} siècle comme un pays communiste orthodoxe? En d'autres termes, l'Europe doit-elle craindre la révolution de la Chine d'aujourd'hui ? Doit-elle appréhender les conséquences de l'évolution chinoise, ou bien, au contraire, les considérer comme une chance dans le cadre de la mondialisation ?

Les conséquences de cette montée en puissance de Pékin sur les échanges internationaux et son impact sur la stabilité mondiale doivent être analysées. La mise en perspective des défis futurs chinois permettra alors de qualifier la nature de ce nouvel enjeu pour l'Europe.

¹ RPC : l'appellation Chine sera également utilisée de manière indifférenciée

² Lieutenant-colonel DAVID, chef des études générales et directeur du musée de l'école de Saint-Maixent, conférence au CID le 25/01/05

1^{ère} partie : Croissance et démons de la puissance de la Chine : des perspectives à redouter

"Quand la Chine s'éveillera, la terre tremblera". Cette prédiction napoléonienne est-elle d'actualité ? Nouvelle puissance économique à l'essor fulgurant, la Chine effraie sans douter. Un premier état des lieux montre effectivement une Chine redoutable dans la mesure où l'Europe peut craindre les conséquences de la nouvelle dimension de la Chine.

1 : De nouveaux enjeux pour un nouveau statut

La montée en puissance de la Chine dans l'économie mondiale est l'un des événements majeurs du début du XXI^{ème} siècle. Depuis une vingtaine d'années, et comme d'autres pays asiatiques avant elle, la Chine appuie sa formidable expansion sur son intégration dans les échanges internationaux. Le rythme de croissance est certes inférieur à celui observé au Japon et en Corée lors de leur décollage mais il paraît plus impressionnant du fait de la taille de l'économie chinoise. Cette nouvelle situation génère inexorablement de nouveaux rapports de force et de nouvelles contraintes dont la Chine est bien l'acteur principal.

1.1 : Un statut de grande puissance indéniable

L'économie chinoise a beaucoup progressé depuis un quart de siècle. La Chine est considérée par beaucoup, et à juste titre, comme l'une des plus grandes réussites économiques de ces 20 dernières années. La croissance économique s'est accélérée et la Chine est devenue l'une des premières puissances commerciales du monde. Souhaitant prolonger cette situation, Pékin développe alors une intense diplomatie régionale et compte sur son armée pour dissuader toute velléité non souhaitée.

1.1.1 : Une puissance économique naissante

L'économie chinoise a enregistré une croissance moyenne de 10% entre 1990 et 2001³, ce qui représente le taux moyen le plus important au monde durant cette période. La Chine est ainsi devenue un acteur incontournable de l'économie mondiale: le pays représente 4% du PIB mondial et 5% du marché mondial. Des économistes prédisent qu'au rythme actuel de

croissance du pays, l'Allemagne et le Japon seront bientôt dépassés, et que la Chine coiffera les Etats-Unis vers 2040. La Chine se transforme progressivement en Amérique de l'Asie. Le constat suivant ne fait que renforcer cette impression. La Chine est le second destinataire d'Investissement Direct de l'Etranger (IDE), juste derrière les Etats-Unis. Le pays a reçu 53,5 milliards de dollars d'IDE en 2003⁴, soit 8% de plus que l'année précédente et plus de la moitié des IDE en Asie. Le dynamisme chinois repose sur un commerce extérieur prédominant. Les exportations, en hausse annuelle de 35%, atteignent 439 milliards de dollars. Selon une analyse récente, la Chine est en passe de devenir le pays le plus prisé des investisseurs mondiaux⁵. La performance du pays a été si impressionnante sur divers fronts – PIB en valeur absolue, taux de croissance du PIB réel, résultats à l'exportation, accumulation de réserves de change, réduction de la pauvreté – que l'économie chinoise peut sembler ne pas pouvoir s'arrêter. Une économie qui pourra compter alors sur une nation dont la population vient de franchir la barre de 1,3 milliard d'individus⁶ mais également sur une dynamique volonté politique.

1.1.2 : Une politique régionale forte

La politique régionale chinoise repose essentiellement sur la promotion de l'essor de relations politiques pour faciliter son essor économique. A cet effet, Pékin a inscrit sa politique à l'égard de ses voisins dans une vaste stratégie appelée politique périphérique selon la terminologie officielle. Cette stratégie est destinée d'une part à assurer à la Chine un environnement stable et pacifique afin qu'elle puisse se concentrer sur sa modernisation économique et d'autre part, à asseoir son influence dans les affaires mondiales en consolidant sa base de pouvoir sur le plan régional. Pour Pékin, il est essentiel d'affermir son assise asiatique en renforçant ses relations de coopération politique et économique avec ses voisins. La Chine cherche à se créer non seulement un environnement propice à son essor économique mais aussi une sphère d'influence claire sur le continent asiatique afin d'essayer de contrer l'influence globale occidentale, notamment américaine. Face au discours sur la menace chinoise relayé avec force par le Etats-Unis dans les années 90, la Chine a trouvé dans l'adhésion progressive à plusieurs structures multilatérales et régionales un moyen d'apparaître comme une puissance majeure responsable, objectif central des théoriciens de politique étrangère. C'est autour de cette notion que les autorités chinoises ont mis en place au cours

³ Taux de croissance officiel de 9,5 % en 2004 - Bureau national des statistiques, 25/01/2005

⁴ Soit 500 milliards de dollars depuis le milieu des années 90

⁵ Selon un sondage effectué auprès des 500 décideurs mondiaux

des dix dernières années une politique dite constructive et de dialogue avec l'ensemble des partenaires régionaux, alimentée par une vision plus réaliste en matière de politique étrangère. Prévenir l'isolement par crainte de l'encerclement diplomatique, apprendre les modes de fonctionnement de la communauté internationale et faire jouer en sa faveur la coopération régionale sont les axes essentiels de la diplomatie asiatique chinoise. Une diplomatie qui sait pouvoir compter éventuellement sur l'Armée Populaire de Libération (APL).

1.1.3 : Un effort de rattrapage dans le domaine de la défense

Jadis pléthorique, avec près de 5 millions de recrues, en accord avec les thèses maoïstes sur la puissance du peuple en armes, l'APL tente depuis plusieurs années de s'adapter aux impératifs techniques de la guerre moderne en diminuant ses effectifs et en améliorant la qualité de son matériel. Mais son retard est tel que, outre sa force nucléaire, la RPC n'est pas en mesure de rivaliser avec ses principaux voisins. Elle ne dispose d'aucune force de projection; les forces armées chinoises étant presque exclusivement affectées et préparées à la défense du territoire. Aujourd'hui, la stratégie de la RPC, qui se veut défensive par nature, est officiellement définie dans le livre Blanc du 9 décembre 2002. Cet ouvrage rappelle que la RPC poursuit un objectif de développement pacifique. Les dirigeants chinois ont tiré les enseignements des engagements militaires de la décennie écoulée et mesuré les carences de leur armée. Depuis 1993, ils privilégient les capacités à "mener des opérations limitées dans les conditions modernes de haute technologies"⁷. Mais au-delà du discours officiel, le Pentagone estime que l'objectif à long terme de Pékin est d'être une puissance nationale globale⁸ reposant sur une configuration de puissance stratégique favorable. Valérie Niquet⁹ pense que la défense chinoise devient conflictuelle et offensive et que l'on assiste à une évolution "très perceptible vers l'acquisition de capacités véritablement offensive, permettant à la fois d'étayer la diplomatie de la Chine, mais également d'agir militairement en cas d'échec d'autres moyens de pression". A l'appui de ses idées, la RPC s'est engagée dans un programme de modernisation de l'APL. Placée sous le contrôle étroit du Parti communiste Chinois (PCC), elle se modernise très lentement si l'on considère son retard évalué à 25 ans en moyenne. En revanche, des secteurs plus stratégiques, tels que le nucléaire et le spatial, connaissent des évolutions privilégiées, plaçant la Chine en état de combler son retard en l'espace de 5 à 10 ans pour le

⁶ Un chiffre officiel sans doute largement inférieur à la réalité démographique...

⁷ "La guerre hors limites" de Wang Xiangsui et Qiao Liang – Editions Seuil - 2003

⁸ "A comprehensive national power" in Annual report on the military power of the people's republic of China – Secretary of defense – 28 juillet 2003

⁹ "La doctrine de sécurité de la RPC" de Valérie Niquet – Annuaire français des relations internationales - 2002

premier domaine, de quelques années pour le second. Depuis les années 1990, l'APL bénéficie d'un effort financier constant. Le budget de la défense chinoise est évalué en 2002 à 65 Md\$ par le Pentagone (pour un budget officiel de 20 Md\$), ce qui en fait le deuxième budget militaire en valeur absolue après celui des Etats-Unis et le premier en Asie. La RPC produit donc sur le long terme un effort significatif pour moderniser son armée. Selon les mêmes estimations, le budget devrait être multiplié par 3 ou 4 d'ici 2020. A cet égard, le ministre des finances chinois a annoncé en mars 2004 que le budget en cours pourrait augmenter de 11,6% par rapport à 2003. Cet effort continu devrait avoir un effet démultiplicateur compte tenu de la réforme engagée qui vise à réduire les effectifs de l'APL de 2,5 à 1,85 Mh d'ici 2008 et à développer l'emploi de nouvelles technologies. Enfin, bien que la puissance militaire chinoise ne soit pas homogène - quelques domaines d'excellence côtoient de grands secteurs aux capacités médiocres¹⁰ - la Chine accomplit les efforts nécessaires pour peser davantage sur les débats régionaux, contrer les tentations indépendantistes de Taiwan et acquérir l'assise d'un acteur incontournable face à la présence américaine. Ce nouveau statut de grande puissance amplifie les enjeux régionaux mais également les contraintes induites.

1.2 : De nouveaux rapports de force

Immanquablement, la croissance économique chinoise engendre de nouveaux rapports de forces avec ses partenaires et concurrents. Fidèle à l'héritage politique, Pékin mène une politique de contournement pour trouver de nouveaux alliés afin de mener les nécessaires réformes du pays.

1.2.1 : Une politique chinoise jamais frontale

En occident règne la tradition grecque des antilogies, où les discours s'opposent frontalement. Cette frontalité se retrouve dans l'art de la guerre où le modèle occidental de la guerre génère des combats frontaux de troupes disposées en rang serrés. En Chine, cette frontalité est dédaignée au profit de "l'obliquité". Sur le champ de bataille, la rencontre s'opère de face mais la victoire s'obtient de biais. En matière diplomatique et stratégique, comme aussi dans l'ordre du discours, l'obliquité, c'est par exemple faire du bruit à l'Ouest pour intervenir à l'Est. Les effets sont les mêmes dans l'ordre de la rhétorique où un Chinois évitera toujours de s'en prendre directement à son adversaire et préférera émettre sa critique de façon insinuée. Ainsi, en Chine, ce n'est pas tant la persuasion qui compte, mais plutôt la "manipulation", au sens du

¹⁰ L'armée de terre reste le parent pauvre et la marine ne devrait pas pouvoir jouer un rôle hauturier avant une trentaine d'années.

maniement par la situation. La transformation par érosion progressive de l'autre aboutit non pas à sa destruction mais à sa "déstructuration"¹¹. Ce constat établi, il est alors possible de mieux appréhender les efforts de Pékin pour tenter de développer de nouvelles relations régionales.

1.2.2 : Les enjeux de l'Asie centrale

Depuis 1991, la Chine a mis l'accent sur le maintien de la stabilité à long terme de l'Asie centrale en créant puis en promouvant l'essor des relations politiques avec ses voisins. Les principes de base de la politique chinoise à l'égard de cette région s'appuient depuis 1994 sur les points suivants : maintien des relations de bons voisinages et de la coopération pacifique, promotion de la coopération sur une base égale pour un profit mutuel et une prospérité commune, respect de l'indépendance de choix des peuples des républiques d'Asie centrale et absence d'interférence dans leurs affaires intérieures, et enfin respect de la souveraineté et de l'indépendance de ces pays et contribution à la stabilité régionale. Malgré cette volonté et ces efforts chinois, on constate qu'en dix ans d'indépendance, les républiques d'Asie centrale ont fortement diversifié leurs partenaires économiques, ce qui limite l'influence potentielle de la Chine dans ce domaine. La percée des Occidentaux¹² notamment est très significative. Ainsi en 2000, selon le FMI¹³, les échanges entre Pékin et ses voisins centrasiatiques atteignaient seulement 1,8 milliards de dollars sur un montant total d'échanges estimé à 474 milliards de dollars. Mais l'enjeu essentiel pour la Chine demeure l'essor d'un axe énergétique avec cette région pour deux raisons. D'autre part pour accéder à de nouvelles sources d'approvisionnement énergétique afin de maintenir sa croissance économique et d'autre part pour diminuer sa perception de vulnérabilité croissante du fait de sa dépendance énergétique grandissante. Cette remise en question du principe maoïste de l'indépendance inquiète donc une partie des autorités chinoises. Cet enjeu stratégique pour la Chine pourrait s'avérer dangereux pour l'équilibre des approvisionnements énergétiques dans le monde. D'autant plus que Pékin doit faire face progressivement à de nouvelles contraintes.

1.2.3 : Des nouvelles contraintes

Au niveau international, la stratégie chinoise, depuis 2001, est de devenir une véritable puissance mondiale, via le niveau régional. Cette réorientation stratégique contraint ainsi la

¹¹ C'est ce à quoi on a assisté au Vietnam aux dépens des USA!

¹² Russie et Turquie notamment

¹³ FMI : Fond Monétaire International

Chine de passer d'une stratégie de confrontation avec les Etats-Unis à une stratégie de contournement des Etats-Unis¹⁴. Pour mener à bien cette stratégie, l'objectif politique prioritaire du PCC est la recherche de la "stabilisation interne et externe" afin de mener à bien des réformes délicates¹⁵ pour préserver la stabilité sociale et politique, et de là, l'ordre en RPC. Il lui faut en effet réduire les fractures sociales, géographiques et contenir l'agitation sociale. Simultanément, Pékin souhaite également un apaisement international, aussi bien à ses frontières¹⁶ que dans le cadre de la résolution des problèmes de souveraineté territoriale¹⁷. Enfin, d'un point de vue économique, en adhérant à l'OMC en 2001, la Chine a souscrit de nombreux engagements. Parmi ceux qu'elle devra avoir rempli à la fin de l'année 2005 figurent notamment l'éradication de la contrefaçon et du piratage ainsi que l'ouverture aux banques étrangères. Or il paraît peu vraisemblable que la Chine puisse tenir ces deux engagements. Dans ce cadre, et malgré ces nouvelles contraintes, la Chine poursuit les mêmes objectifs: accroître sa puissance régionale et son magister en Asie, devenir une puissance politique mondiale et, enfin, devenir incontournable sur certains sujets internationaux. Une volonté qui peut générer à terme de nouvelles crises, voire des conflits.

2 : Une croissance économique durable peut engendrer de nouvelles crises

Le maintien de la croissance économique est vital pour la Chine afin de faire face aux défis futurs d'une société en pleine expansion. Cette insertion dans le "nouveau monde" a des répercussions sur l'ensemble de l'économie mondiale dont l'Europe risque d'être affectée plus que d'autres.

2.1 : Le partage de la ressource énergétique

La poursuite de l'essor économique, et donc l'évolution du niveau de vie des Chinois, dépendent en grande partie des sources d'approvisionnements énergétiques. Cette situation conduit Pékin à observer une double stratégie.

¹⁴ Notamment par le biais d'une nouvelle politique économique.

¹⁵ Cf 2^{ème} partie, §2 : des réformes délicates à entreprendre

¹⁶ Sur le front asiatique: gestion du problème coréen; sur le front occidental: tensions avec l'Inde et le Pakistan

¹⁷ Archipels de la mer de Chine du Sud (Spratly, Paracels, Pratas, Macclesfield), îles Senkaku, territoires de l'Aksai Chin et de l'Arunachal Pradesh.

2.1.1 : Un constat édifiant

La demande de pétrole, poussée par la montée des classes moyennes, croît de 12% par an. En 2010, il y aura deux fois plus de véhicules qu'aujourd'hui. En 2020, le pays devra acheter 250 millions de tonnes de brut à l'étranger. En 2025, les importations pourraient représenter 75% de la consommation. A ce titre, le Moyen-Orient fournit actuellement les deux tiers des besoins de la Chine en hydrocarbure. Il devrait en fournir jusqu'à 80% à l'horizon 2010!

Pour la demande et l'offre d'électricité, les projections sont aussi vertigineuses. La Chine a aujourd'hui une capacité installée de 400 000 MW, avec un manque de 40 000 MW. Elle vise plus de 600 000 MW en 2010, avec un investissement estimé à 100 milliards d'euros. La relance à long terme du programme nucléaire civil chinois est un fait. Pékin, prévoit de construire 32 réacteurs d'ici 2020 avec pour objectif de hisser de 1,3 à 20% en 2040 la part du nucléaire dans la production d'électricité. Pour une économie chinoise qui aurait alors rejoint celle des Etats-Unis, les besoins prévisibles se chiffrent à plusieurs centaines de réacteurs! Cet édifiant constat a bien évidemment des conséquences au niveau stratégique.

2.1.2 : Des conséquences stratégiques

L'équation est simple: la Chine est le deuxième consommateur d'énergie du monde mais chacun des 1,3 milliards de Chinois n'absorbe en moyenne que 10% de ce que consomme un seul Américain. En clair, les ressources de la planète pourraient ne pas suffire si le pays le plus peuplé du monde atteint son rêve de rattraper la puissance économique des Etats-Unis. "Si nous continuons de consommer aussi massivement, les pénuries ne feront que s'aggraver", estime Ma Kai., directeur de la Commission d'Etat pour le développement et la réforme.

La croissance économique chinoise et l'épuisement progressif de ses gisements pétrolifères principaux ont obligé Pékin à intensifier ses importations de produits pétroliers. En 1993, la Chine est passée du statut de pays exportateur de pétrole à celui de pays importateur¹⁸. Depuis cette date, les importations pétrolières n'ont cessé d'augmenter. Alors qu'elles s'élevaient à 10 millions de tonnes en 1993, elles ont atteint 70 millions de tonnes en 2000. Selon les estimations chinoises¹⁹, elles sont estimées à plus de 140 millions de tonnes d'ici 2010! Cette dépendance énergétique croissante a sans conteste des répercussions et pèse sur la résolution de certains litiges territoriaux, notamment en mer de Chine du Sud. Pour relever le défi énergétique, la Chine mène alors une double stratégie.

¹⁸ Source : BP Statistical Review of World Energy, 2001

¹⁹ International Energy Agency, China's Worldwide Quest for Energy Security, Paris, OECD, 2000

2.1.3 : Une stratégie double

Pour tenter de réduire sa dépendance grandissante en matière pétrolière et sa vulnérabilité potentielle, Pékin a développé deux axes stratégiques. D'un côté, elle compte sur la mise en valeur des ressources pétrolières inexploitées de la Chine. De l'autre, afin de diversifier géographiquement ses fournisseurs et de renforcer sa sécurité énergétique, elle développe ses relations avec les pays producteurs de pétrole, notamment ceux du Golfe persique²⁰, et favorise l'acquisition par ses compagnies nationales²¹ d'intérêts dans le secteur pétrolier étranger²². Dans cet esprit, des accords ont été signés avec l'Angola, le Nigeria et le Gabon. Les autorités se sont également rapprochées de l'Iran et de la Libye. La Chine milite aussi auprès de la Russie, dont les livraisons de pétrole ont augmenté de près de 75% en 2003. Enfin, elle souhaite faire pencher la décision de construction d'un oléoduc reliant la Sibérie orientale à l'Asie, favorisant ainsi le marché chinois, au détriment de celui qui prévoyait un débouché sur le Pacifique et privilégiant par conséquent le Japon. La géopolitique pétrolière de la RPC est une réalité.

2.2 : Les répercussions les plus sensibles en Europe

En 2003, la Chine a consommé 30% du pétrole extrait, 30% de l'acier, 40% du ciment et 25% des investissements directs mondiaux! Face à ce constat qui a de réelles répercussions sur l'offre et le coût des matières premières, l'Europe semble peu préparée à affronter cette situation et ses conséquences.

2.2.1 : L'impact de la demande sur les matières premières

Si l'on considère qu'en 2030 la Chine comptera 1,6 milliards d'individus et que le PIB moyen par habitant s'élèvera à 5000 dollars, ses besoins en acier et en fer²³ seront supérieurs aux quantités disponibles actuellement sur le marché mondial. La situation est encore plus préoccupante pour le pétrole puisqu'elle devra importer à terme 60% des ressources disponibles de pétrole. Sans être la seule raison de ces hausses, depuis ces dernières années, le dynamisme de l'économie chinoise contribue immanquablement à l'élévation des cours des matières premières²⁴. La pérennisation de ce fait peut faire craindre à terme que la croissance

²⁰ La part du Moyen-Orient dans les importations chinoises de pétrole avoisine 50% et pourrait atteindre 80% en 2010

²¹ CNPC: China National Petroleum Corporation et CNOOC: China National Offshore Oil Corporation

²² La Chine a ainsi acquis des concessions pétrolières au Vénézuéla, au Pérou, au Soudan, en Iran et en Irak. De 5 Mt en 2001, la production pourrait atteindre 15 Mt d'ici 2006.

²³ Besoins estimés à 300 MT d'acier et à 600 MT de fer

²⁴ Voir tableau 1 en annexe: évolution des prix internationaux des principales matières premières

de l'économie mondiale soit freinée. Dans le domaine agricole, seuls les effets sur la filière coton²⁵ pourront affectés indirectement l'Europe. En revanche, la forte demande en énergie et en métaux de la Chine concoure à l'augmentation du prix du marché et pénalise ainsi une Europe importatrice. Le pétrole est le marché énergétique sur lequel la Chine pèse le plus. Le partage de cette ressource énergétique est un des grands enjeux internationaux pour lequel les compagnies européennes et chinoises s'affrontent déjà. D'un point de vue géopolitique, la plus grande implication de la Chine dans les marchés de matières premières lui confère un rôle majeur qui l'autorise à lier des relations avec de nombreux pays producteurs²⁶. Cette dynamique est essentiellement centrée sur le bassin Pacifique et sur l'Asie centrale. Malheureusement, l'Europe risque de ne pas profiter de ces nouveaux échanges et à en partager les effets positifs, du moins pas en proportion de sa place dans l'économie mondiale.

2.2.2 : L'inadaptation de l'industrie européenne

Depuis une vingtaine d'années, les exportations de la Chine enregistrent des taux de croissance impressionnants. Les exportations chinoises ont augmentées de 12% par an entre 1978 et 2002. Elles se sont traduites par une forte augmentation de la pénétration des marchés des pays riches. Cette intégration à l'économie mondiale inquiète l'Europe du fait de la taille de ce nouveau concurrent. L'une des inquiétudes vient de l'évolution très rapide de la composition des exportations chinoises. Alors que la part des produits directement liés aux ressources naturels a été ramenée de 54% en 1981 à 12% en 2001, la part des produits de haute technologie est passée de 2 à 24%. La progression des exportations de produits manufacturés de la Chine est principalement due à son insertion dans les réseaux mondiaux de production. L'importance des filiales étrangères dans les exportations de la Chine donne un rôle central aux stratégies des entreprises multinationales pour expliquer les échanges avec les pays avancés. Or les stratégies des multinationales européennes semblent moins bien préparées que celles du Japon ou des Etats-Unis. En effet, les réseaux européens se sont traditionnellement développés avec les pays d'Europe centrale et orientale. Et d'autre part, les entreprises européennes sont moins avancées que leurs homologues dans l'organisation de réseaux de production avec les pays émergents, notamment en Asie. La liste des cent premiers exportateurs étrangers²⁷ confirme cette analyse. Les entreprises japonaises sont les plus nombreuses devant les sociétés américaines. Les pays européens sont chacun représentés par,

²⁵ Conséquences abordées dans le § 2.2.3

²⁶ Etats-Unis (produits agricoles); Indonésie, Iran et Arabie Saoudite (pétrole); Brésil, Australie, Chili, Pérou, Kazakhstan et Canada (minerais et métaux)

au plus, une entreprise (Nokia, Philips, Siemens). A titre d'exemple, la seule entreprise française, Thomson est en 44^{ème} position. L'inadaptation partielle à faire face à l'économie chinoise peut même s'avérer dramatique, ce qui risque d'être le cas pour l'industrie textile mondiale.

2.2.3 : Les menaces sur l'industrie textile

Le 1^{er} janvier 2005 marque la fin de trente années d'imposition du système international de quotas textiles. Depuis cette date, la Chine est le principal bénéficiaire de la disparition des quotas en vigueur dans le textile et l'habillement, dans le cadre des accords négociés à l'OMC en 1995. Aujourd'hui, la Chine fabrique 28% des vêtements vendus dans le monde. En 1995, sa part de marché planétaire n'était "que" de 19%. Selon les experts de l'OMC, la RPC devrait voir sa part de marché dans le textile tripler aux Etats-Unis (à 50%) et augmenter de plus de 50% en Europe (à 29%) et avoir des conséquences directs sur l'emploi. A titre d'exemple, "plus d'un million d'ouvriers de l'industrie textile risquent de perdre leur emploi en 2005 en Bangladesh, mais aussi en Egypte", avertissent les experts du Programme des Nations Unies pour le développement. Face à cette menace, l'Europe veut protéger son industrie textile. En effet, dans le cadre des accords OMC, l'Europe, tout comme d'autres pays, a la possibilité de protéger ses marchés d'une "bouffée d'importations" en ayant recours à des clauses de sauvegarde. Selon le commissaire au commerce Pascal Lamy, "nous pouvons assurer une transition en douceur de la libération des quotas". Aussi, l'Europe, ses nouveaux adhérents et les pays du Maghreb²⁸ tentent de réagir en construisant une vaste zone "Euromed" de libre-échange. En tentant de se protéger des importations chinoises, la zone "Euromed" cherche avant tout à préserver l'emploi de 7 millions de salariés, essentiellement des femmes. Car outre la perte de part de marché, l'Europe craint de devoir gérer à terme un nombre de chômeurs croissant dans le Maghreb qui tenteraient de rejoindre alors la zone Euro, le plus souvent illégalement. Mais les conséquences les plus graves peuvent se localiser dans l'environnement stratégique immédiat de la Chine.

²⁷ Liste établie par Wee et Zhan en 2002

²⁸ Essentiellement Maroc et Tunisie

3 : La crainte d'une internationalisation des conflits frontaliers

Bien que les 23 conflits territoriaux hérités de 1949 sont à présent réglés en grande partie, il n'en demeure pas moins que les résolutions des litiges peuvent s'avérer éphémères en dépit d'une forte volonté chinoise d'apaisement international.

3.1 : Rivalité entre stratégie d'intégration et héritage historique

Au-delà de la rhétorique officielle, il ne faut oublier que la perception chinoise du territoire est différente de l'analyse occidentale.

3.1.1 : Une volonté d'apaisement international

La Chine déploie une intense activité diplomatique : sa vision stratégique l'incite à gagner la confiance de ses principaux partenaires, à être considérée comme un interlocuteur responsable, intégrée dans le concert des nations et incontournable dans la région. Pour construire et stabiliser un environnement favorable à son développement, notamment économique, la Chine s'attache aujourd'hui à donner une image pacifique et positive. Elle semble vouloir abandonner, au moins à court terme, les rapports de force. Elle adopte une attitude reconnue comme constructive sur la scène internationale. Sa participation aux opérations multinationales, son adhésion à l'OMC et son investissement dans le dossier nord-coréen confirment ce changement. La crainte de l'isolement et de l'encerclement diplomatique associée à celle de voir sa croissance mal acceptée explique certainement cette politique de compromis et d'ouverture. Alors que la RPC privilégiait les engagements bilatéraux, elle multiplie depuis une dizaine d'années les actions régionales notamment avec l'OCS²⁹ et l'ASEAN. Cette ouverture multilatérale lui permet d'apparaître comme une puissance régionale majeure. Pékin a aussi multiplié les initiatives au plus haut niveau dans les relations internationales, inaugurant un comportement diplomatique tout à fait nouveau. Sur fond de crispations commerciales avec les Etats-Unis et de tensions sur la question taiwanaise, Pékin a provoqué une rencontre officielle à Washington entre le Président Bush et le Premier ministre Wen Jiabo en décembre 2003. Ce dernier est revenu avec des assurances américaines contre la modification du statu quo dans le détroit de Taiwan. De même, le Président Hu Jintao a obtenu, lors de son voyage en Europe au premier trimestre 2004, la condamnation d'un référendum à Taiwan sur la relation future à la Chine continentale par le Président Chirac. Le

²⁹ OCS: Organisation de Coopération de Shanghai : Chine, Russie et 5 pays d'Asie centrale

problème de l'embargo sur les armes a également été abordé une nouvelle fois. De plus, Pékin est également parvenu à apaiser les tensions avec l'Inde en novembre 2003 grâce à une déclaration bilatérale par laquelle New Delhi a reconnu la souveraineté de la RPC sur le Tibet et la Chine celle de l'Inde sur le Sikkim. Des avancées ont été également obtenues avec les pays d'Asie du Sud-Est en 2004 avec le projet de constitution d'une zone de libre échange Chine-ASEAN³⁰ après avoir conclu un traité d'amitié et de coopération en 2003. Une situation pratique qu'il faut confronter à la théorie ancestrale chinoise du territoire.

3.1.2 : La notion de territoire chinois

La notion de territoire borné par des frontières indiscutées n'est pas ressentie de la même manière en Chine. A l'origine de la création de l'empire, le territoire se perçoit comme un ensemble de cercles d'influence concentrique, de moins en moins chinois et de moins en moins soumis à la souveraineté chinoise au fur et à mesure que l'on se déplace vers l'extérieur. Ce n'est qu'à partir du 17^{ème} siècle qu'obligation est faite à la Chine de prendre en compte et de respecter les concepts occidentaux de délimitation des territoires. Elle a alors modifier ses vues et a réclamer des "frontières" reconnues, sans toutefois renoncer réellement aux concepts anciens. Elle aurait aimé, et souhaite toujours, que soit entérinée sa conception "d'étendue de "suzeraineté". Elle a de plus développé une incroyable capacité à absorber toutes les pénétrations allogènes, puis à les "digérer" et en faire sa substance. Les Mongols ont envahi la Chine; c'est pourtant la Mongolie qui est devenue une partie de la Chine et non le contraire. De même, la Mandchourie n'est plus aujourd'hui qu'une province chinoise. Une seule page du Livre blanc de 2000 illustre la dualité entre le concept de frontière et celui de suzeraineté. Il est écrit que les problèmes des frontières, légués par l'histoire, ont été résolus avec la plupart des Etats limitrophes. Mais alors que le monde entier s'accorde à dire que la RPC a des frontières communes avec 14 Etats, le même texte évoque une vingtaine de pays "limitrophes ou séparés" par la mer. Ce qui étend singulièrement le domaine. En fait, quand elle parle de négociations sur le tracé des frontières, la Chine veut parler, avec pragmatisme, de lignes de contrôle constatées. On remarque d'ailleurs que l'annonce d'accords "définitifs" n'exclut pas la signature d'un autre accord, tout aussi définitif, quelques mois ou quelques années plus tard. Les annonces selon lesquelles la totalité des problèmes frontaliers sino-russes étaient irrévocablement réglés ont été particulièrement nombreuses depuis le début des années 1990.

³⁰ ASEAN: Association des Nations du Sud-Est Asiatique

La Chine a le temps pour réaliser ses cercles d'influence. Elle s'emploie à réaliser ses frontières dans le temps.

3.1.3 : La réalisation des frontières

Comme la plupart des pays d'Asie, la Chine a des traités une vision très différente de celle des Occidentaux. Elle les considère en effet uniquement comme une photographie, acceptée à un moment donné par les parties prenantes, de la situation du jour. Ce qui n'inclut aucun engagement pour le futur et n'interdit pas de tout remettre en cause quand les rapports de forces auront évolués. Les points de controverse sont nombreux, au moins autant qu'il existe de frontières avec les pays voisins.

3.2 : La résolution imprévisible des litiges

L'importance stratégique de Taiwan et du Japon dans la diplomatie chinoise rend les négociations régionales délicates et longues.

3.2.1 : Menaces périphériques et tensions régionales récurrentes

Selon les analystes Chinois, le vide créé par la disparition de l'URSS a offert à d'autres puissances l'occasion de s'immiscer dans la zone asiatique et d'y menacer peut-être à terme la Chine. C'est certainement la pénétration américaine dans cet espace géographique que semblent craindre les autorités chinoises. On constate que les craintes de Pékin sont à la fois idéologiques et militaires. Sur le plan idéologique, la Chine appréhende la diffusion du modèle occidental en Asie centrale mais aussi la propagation de la "théorie de la menace chinoise" (théorie de la fondation Héritage entre autres), cette théorie renforçant la méfiance des nouvelles républiques à son égard. Sur le plan militaire, les analystes soulignent le danger d'une pénétration de l'OTAN en Asie Centrale et dénoncent également l'utilisation du groupe de GOUAM³¹ par Washington. Les tensions régionales étaient récurrentes au cours de la période 2003-2004 au cours de laquelle la question de la souveraineté chinoise a été formellement réaffirmée. La période électorale à Taiwan a particulièrement attisé la crispation identitaire. Des protestations philippines contre des marquages chinois de certaines des îlots des Spratly en mer de Chine méridionale, malgré le code de bonne conduite signé par toutes les parties, ont conduit à une riposte chinoise par voie de presse. De même, le contentieux territorial sino-japonais au sujet des îles Senkaku-Diaoyu a connu de nouveaux

³¹ GOUAM: Géorgie, Ouzbékistan, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldavie

développements en juin et en décembre 2003. Mais la situation la plus préoccupante demeure le statut de Taiwan.

3.2.2 : La difficile question des deux Chine

Le statut de Taiwan est le souci prioritaire de Pékin. Depuis l'exil des nationalistes, emmenés par Tchiang Kaichek, en 1949, la République de Chine à Taiwan jouit de facto d'une indépendance. Indépendance jamais officialisée. Ni déclaration, ni siège à l'ONU. Parce que Pékin s'y oppose et défend l'idée qu'il n'existe "qu'une seule Chine et que Taiwan en fait partie".

Pour assurer sa propre sécurité, Taiwan consacre plus du quart de son budget à la défense et entretient une armée de quatre cent cinquante mille hommes. Face à cela, Pékin a installé plusieurs centaines de missiles offensifs sur les côtes de Fujian. D'où l'intérêt que l'île nationaliste a porté au projet de défense anti-missile de théâtre proposé par les Etats-Unis dans le cadre de son projet NMD³². L'idée étant de pousser les Chinois à négocier pour éviter une course aux armements. Cela n'a pas empêché la Chine de lancer depuis plusieurs années une phase de transformation et de modernisation de l'APL³³. Aujourd'hui, l'APL tente de s'adapter aux impératifs techniques de la guerre moderne en diminuant ses effectifs et en améliorant la qualité de son matériel. Cet effort est considérable: vingt milliards de dollars par an selon les chiffres officiels chinois. Soixante cinq milliards de dollars selon les autorités américaines. Mais son retard est tel que, outre sa force nucléaire, la Chine n'est pas en mesure de rivaliser avec Taiwan. Par ailleurs, elle ne dispose pas de force de projection suffisante. Les forces armées chinoises sont presque exclusivement affectées et préparées à la défense du territoire. Taiwan demeure depuis plusieurs décennies une préoccupation stratégique. Alors qu'à Pékin le thème de la réunification est indispensable pour qui veut voir grandir son influence au sein du PCC, Taiwan est intégré au sein du périmètre de sécurité des Etats-Unis en Asie-Pacifique. L'avenir, entre le deux rives du détroit de Taiwan, dépend donc grandement des relations sino-américaines. Alors que Pékin semble se satisfaire actuellement du statu quo dans les relations avec Taiwan, cette situation peut-elle permettre une normalisation à terme sans réunification ? Cela paraît au pire improbable, au mieux une perspective à très long terme. Même si une conquête militaire n'est pas à l'ordre du jour, Pékin modernise néanmoins ses armées et notamment sa capacité de projection et d'intervention. Il faudra rester vigilant en 2008, l'organisation des jeux Olympiques pourrait servir de prétexte à

³² NMD: national missile defense

³³ APL: armée populaire de libération

l'évolution de la situation régionale, d'autant plus que le Japon renforce aujourd'hui sa position vis-à-vis de la Chine.

3.2.3 : La perception japonaise

L'importance croissante de la RPC a tendance à être interprétée comme une menace pour le Japon. Pour la majorité de la population japonaise, cette nouvelle situation est davantage perçue comme un défi.

Dans un infléchissement significatif de ses orientations stratégiques, le Japon a mentionné³⁴, en décembre 2004, spécifiquement la Chine comme une préoccupation potentielle en matière de sécurité. Dans le même temps, Tokyo a décidé d'assouplir son embargo³⁵ sur les ventes d'armes à l'étranger afin de faciliter sa coopération avec les Etats-Unis pour le développement conjoint d'un programme anti-missile.

Le Livre blanc sur la défense, et le nouveau programme militaire quinquennal³⁶ 2005-2009, rendus publics le 10 décembre 2004, réaffirment la nature défensive des nouvelles orientations de sa politique de sécurité. Jusqu'à présent, aucun document officiel japonais n'avait fait explicitement référence à une "menace" chinoise. Du temps de la guerre froide, seule l'URSS était mentionnée. Quelques jours plus tard, le porte parole du ministre chinois des affaires étrangères exprimait alors son vif mécontentement vis-à-vis de cette allégation, affirmant que la menace chinoise était exagérée, dépourvu d'aucun fondement et que cette déclaration était irresponsable. En effet, la Chine, dans le cadre de sa politique extérieure, n'entend porter atteinte, en aucune circonstance, aux intérêts de ses voisins.

L'intrusion en novembre 2004 d'un sous-marin nucléaire chinois dans les eaux territoriales japonaises avait renforcé les inquiétudes de l'opinion publique. Il ne faut pas oublier qu'en 1998, le survol de l'archipel par un missile nord-coréen avait encouragé Tokyo à se lancer dans un coûteux programme de développement d'un bouclier antimissile avec les Etats-Unis.

Même si le Japon demeure le principal partenaire économique de la Chine, les relations sino-japonaises peuvent devenir un facteur de tension régionale. Cette situation aurait indéniablement des conséquences sur les échanges économiques mondiaux et des répercussions directs sur les approvisionnements de l'Europe.

³⁴ Rapport élaboré par un groupe de conseillers privés du premier ministre Junichiro Koizumi évoquant la menace représentée par le développement militaire de la Chine et les craintes de conflit armé avec Taiwan

³⁵ Principe de non-exportation d'armes décidé par le Japon en 1976

³⁶ Concernant notamment un programme d'intensification de la défense à moyen terme (équipements et formation du personnel dans les cinq ans à venir)

2^{ème} partie : Défis futurs pour la Chine : freins à la puissance mais opportunité pour l'Europe

La Chine devra s'adapter aux marchés et modifier sans doute son modèle économique. Sachant qu'elle manque déjà d'énergie, il lui faudra rationaliser sa consommation et éviter les gaspillages. Ses banques sont endettées, vulnérables et totalement inadaptées aux ambitions du pays. La grande réforme des entreprises publiques, prévue dans le dixième plan quinquennal (2001-2005) n'avance pas. Des régions entières dans le Nord abritent des usines qui ne tournent plus et des ouvriers qui sont encore payés. Le gouvernement hésite à y toucher car toute réforme se traduirait par des millions de chômeurs supplémentaires. La Chine conquérante est une Chine à deux vitesses. Une Chine où le ciment reste, finalement, l'éternel parti avec toutes les conséquences que cela entraîne. Cette analyse prospective précise les limites de l'expansion chinoise; une vulnérabilité qui pourrait permettre à l'Europe de devenir un véritable partenaire de la Chine.

1 : Les effets pervers de la période de croissance

L'essor économique de la Chine induit de nombreux déséquilibres, des effets aux conséquences imprévisibles. Ces défis peuvent devenir un frein à la puissance de la Chine.

1.1 : Un niveau économique à maintenir

Depuis la mise en œuvre des réformes, l'économie chinoise connaît une croissance extrêmement rapide, accompagnée d'une intégration poussée dans l'économie mondiale. Cependant, ces résultats spectaculaires s'accompagnent d'un certain nombre de déséquilibres qui pourraient faire obstacle à la poursuite de la croissance.

1.1.1 : Les risques d'un emploi et d'une épargne insuffisants

Pour maintenir le rythme de croissance nécessaire au développement actuel de la RPC, l'économie chinoise devra créer d'ici 2020 entre 400 et 700 millions d'emploi. Pour se faire, la flexibilité du marché du travail devra être préservée, souvent aux dépens du droit des salariés, et davantage de pouvoirs devront être donnés aux responsables des villes moyennes afin de faire le meilleur usage des moyens disponibles et de construire les infrastructures

nécessaires. Avec 15 millions de nouveaux employés chaque année jusqu'en 2020, auxquels il faut ajouter la restructuration des entreprises d'Etat, des villes, des villages et la réforme de l'agriculture, l'essor de l'entreprise privée semble être la seule solution pour éviter l'explosion du chômage et de la violence, dans les campagnes comme dans les villes.

Afin d'élever la productivité du travail et du capital pour permettre à l'économie de supporter l'augmentation du coût des retraites et des dépenses de santé d'une population vieillissante, l'abondante épargne actuelle³⁷ devra impérativement être maintenu à son niveau actuel. Pour se faire, la confiance envers le système bancaire et le marché financier chinois doit être préservé. Cette situation nécessite d'entreprendre de multiples réformes³⁸.

1.1.2 : Empêcher la bulle économique d'éclater

Pour éviter les effets pervers d'une croissance économique trop forte, la Chine doit chercher à la ralentir avant de la voir s'effondrer. Sa réussite est impérative. C'est un challenge supplémentaire pour le Parti communiste qui devra fixer les règles du jeu et les limites de "l'économie socialiste de marché". Selon Virginie Deslandres, avocate et conseillère au bureau de Pékin du cabinet Norton Rose, il "y a du surinvestissement partout, dans l'immobilier, dans le commerce et la grande distribution". Ainsi, outre la réforme du système bancaire et financier qui sera abordée ultérieurement, la Chine est contrainte à faire des efforts pour réduire certaines de ses activités. Dans cet esprit, à titre d'exemple, elle vient de décider de geler ses achats d'avions de ligne pour freiner les risques de "surchauffe" dans l'aéronautique et l'explosion des capacités offertes par les compagnies aériennes. Elle veut d'autre part limiter à 8% l'augmentation du prix du charbon (qui assure 80% de la production d'électricité) pour mieux réguler le marché et éviter une explosion des coûts. Elle fait ainsi la chasse aux investissements inutiles ou disproportionnés.

1.2 : Le challenge des inégalités sociales

La Chine d'aujourd'hui favorise les riches et pénalise les pauvres. Une Chine de la côte bien différente de celle de l'intérieur. Une Chine qui crée de nombreuses inégalités dont les problèmes de couverture sociales et de revenus sont les plus sensibles.

³⁷ 43% du revenu national, soit un record mondial.

³⁸ Abordées dans le §2 de la 2^{ème} partie.

1.2.1 : Les retraites de la population rurale

Selon le bureau de statistiques chinois, la population de la Chine a atteint début janvier 2005 1,3 milliards d'habitants en sachant que la politique de contrôle des naissances mise en œuvre a permis de réduire le taux de natalité de 21,06 à 12,41 pour 1000 entre 1990 et 2003. Alors que la très grande majorité des citadins, soit 40% de la population, n'ont qu'un seul enfant, voire aucun, les paysans sont autorisés à avoir un deuxième enfant si le premier est une fille. Alors que la quasi-totalité de la population rurale n'a pas de retraite, les paysans ont besoin d'une descendance masculine pour assurer leurs vieux jours. Mais, avec l'allongement de l'espérance de vie, le pays va être confronté à des défis nouveaux.

1.2.2 : Les inégalités de revenu

Malgré un extraordinaire taux de croissance et que le PIB par habitant s'est élevé à 4900\$ en 2003, soit l'équivalent de celui des Japonais en 1960, les inégalités de revenu se sont considérablement creusées. Même si la Chine a déjà rempli l'OMD³⁹ des Nations unies en matière de réduction de la pauvreté extrême, il reste environ 100 millions de personnes vivant avec moins de un dollar par jour, lesquelles sont surtout localisées dans les campagnes. Les perspectives d'avenir ne sont guères encourageantes. En effet, alors qu'en 2000, 600 millions de Chinois vivaient avec moins de 2 dollars par jour, on estime que si la Chine maintient son niveau de performance économique, ils seront encore 200 millions en 2020!

1.3 : La gestion des minorités

Dans le même temps, le PCC doit répondre au souhait de certaines populations de prendre leur destin en main dans une Chine unitaire et peu progressiste dans ce domaine.

1.3.1 : La difficile question de l'autonomie du Tibet et du Xinjiang

Malgré la détermination de Pékin de protéger l'intégrité territoriale de la Chine, deux régions manifestent des aspirations séparatistes: le Tibet et le Xinjiang. "Libéré" par la Chine, puis annexé, ayant subi répression et éradication des particularismes tibétains, le Tibet revendique aujourd'hui une autonomie de fait. Celle-ci aurait pour corollaires le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et l'arrêt du transfert de population⁴⁰.

³⁹ OMD: Objectif du Millénaire pour le Développement : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la population vivant avec moins de un dollar par jour

⁴⁰ Politique de sinisation du Tibet par Pékin: sur les 2,6 millions d'habitants, 10% sont des Hans (50% à LHASSA), chiffres appelés à croître puisque les colons ne cessent d'affluer.

Le Xinjiang⁴¹ ne dispose pas de l'unité culturelle et historique qui fait "la force" des Tibétains. Cette terre regroupe une vingtaine d'ethnies, musulmanes à 62%. Mais la prohibition de l'islam jusqu'aux années 1980, la perte d'aura du maoïsme et la frustration des populations musulmanes conduisent à l'islamisation des revendications. La majorité de la population se satisferait d'une autonomie de fait, mais la solution est rejetée. Le Xinjiang est une région stratégique majeure. Outre son sous-sol riche, c'est une porte vers huit pays de l'Asie centrale. Porte qui permet à la Chine de diffuser son influence.

Politique de sinisation au Tibet, répression s'inscrivant dans la dynamique de la lutte internationale contre le terrorisme au Xinjiang, la question de l'autonomie de ces deux régions n'est pas d'actualité à Pékin. Le PCC ne peut accepter aujourd'hui toute revendication pouvant détériorer l'accomplissement de sa politique régionale.

1.3.2 : Répondre à la volonté d'autonomie

Pour les autorités chinoises, le développement des échanges avec les Etats d'Asie Centrale constitue également une chance à saisir pour favoriser l'essor économique de leur région autonome du Xinjiang, une des plus pauvres du pays. En tentant de promouvoir le développement économique de cette région, Pékin vise en fait plusieurs objectifs. Il s'agit d'abord d'offrir à la région autonome une chance de combler son retard économique important par rapport aux provinces côtières. Ensuite, stratégiquement, la prospérité économique constitue aux yeux de Pékin un moyen de réduire les tendances séparatistes de sa population ouïgour. Enfin, l'ouverture économique de la région va de pair avec le choix de développer la coopération économique avec les républiques d'Asie centrale.

2 : **Des réformes délicates à entreprendre**

La multiplication des contestations sociales, dans les campagnes ou dans les villes côtières, associée à un environnement financier inadapté aux défis du XXI^{ème} siècle, oblige le PCC à entreprendre de profondes réformes étatiques.

2.1 : **La rénovation du système bancaire et des entreprises d'Etat**

Pour bénéficier de l'importance des IDE et rassurer totalement les marchés mondiaux, Pékin se doit impérativement de rénover son système bancaire et adapter les entreprises d'Etat.

⁴¹ "Nouvelles frontières" en madarin

2.1.1 : Un système bancaire submergé par les créances douteuses

Conçu originellement pour financer des entreprises d'Etat, le système bancaire chinois ne satisfait pas aux critères de rentabilité propres aux banques des pays développés, avec lesquelles il est en concurrence depuis janvier 2005, selon les termes de l'accord d'adhésion à l'OMC. La restructuration bancaire – qui va de pair avec celle des entreprises – est en cours, mais elle est loin d'avoir atteint ses objectifs. Si les mesures prescrites n'étaient pas mises en œuvre, il pourrait en résulter une crise économique majeure.

La création, dans les années 80, de banques spécialisées était conçue comme une étape vers la constitution de banques commerciales. En assurant 90% des prêts accordés par le système bancaire, elles ont remplacées, dans leurs fonctions, l'Etat lui-même qui, dans le système précédent, finançait directement les entreprises. L'octroi de crédits aux entreprises d'Etat⁴² ne tenait compte ni de leur capacité de remboursement, ni de leur solvabilité. Celle-ci étant quasiment nulle, les entreprises publiques chinoises ne remboursent pas leurs prêts auprès des banques, qui ont vu leur bilan s'alourdir de créances douteuses. En conséquence, la rentabilité des banques est très faible. Si l'on tient compte des activités non rentables des filiales non bancaires, on peut conclure que les banques chinoises sont insolvables. Pourtant, les abondantes liquidités de ces banques, dues à l'importance de l'épargne des ménages (42% du revenu disponible) et aux faibles possibilités de placement financier qui s'offrent aux épargnants, continuent de dissimuler la gravité du problème.

Les autorités chinoises ont pris des mesures pour assainir le secteur. Mais le montant des créances douteuses détenues par les quatre banques spécialisées à la fin de l'année 2001 a été estimé à plus de 400 milliards de dollars, soit environ 38% du PIB⁴³!

2.1.2 : Le dépérissement des entreprises d'Etat

La mise en concurrence des entreprises d'Etat avec celles du secteur libre, conjointement avec la libéralisation des prix, a inévitablement conduit à la dégradation de leurs résultats financiers⁴⁴. La fermeture d'un grand nombre d'entreprises publiques a donc été irrémédiable, à l'exception d'un noyau dur que le gouvernement chinois souhaite conserver en lui donnant une structure adaptée. Aujourd'hui, le nombre d'entreprises d'Etat aurait décru d'environ de

⁴² Environ 60% du total des prêts accordés

⁴³ Guonan Ma et Ben S. C. Fung, "China's asset management corporations", BIS Working Papers n° 115, août 2002

⁴⁴ Les sureffectifs constituent une des causes majeures des problèmes de rentabilité des entreprises d'Etat.

deux tiers. Un nombre important d'entre elles a été purement et simplement fermé en raison du manque de commande. D'autres ont été transformées en entreprises collectives.

2.2 : Le risque de contestation

Les réformes inaugurées par DENG sont connues pour leurs impacts positifs: croissance économique, développement de la production agricole et industrielle, amélioration du niveau de vie du plus grand nombre. Mais les profonds bouleversements que la RPC traverse ne sont pas sans conséquence. Désormais, travail, santé et éducation pour tous ne sont plus garantis. L'Etat providence s'essouffle: l'école, la santé, le logement...tous ces services autrefois prodigués par l'unité de travail se paient aujourd'hui, et fort cher; le taux de chômage s'envole. La précarité gagne du terrain, la pauvreté prend de nouvelles formes.

Entre les sexes, entre jeunes et vieux, entre villes et campagnes, entre provinces, les inégalités se creusent. Si certains parviennent à tirer leur épingle du jeu capitaliste et s'enrichissent, les autres, les oubliés de la modernisation, s'appauvrissent. La transition économique, sociale et démographique de la Chine crée bon nombre de laissés-pour-compte: les femmes, les paysans, les personnes âgées, les migrants... Tous ont maille à partir avec la nouvelle économie de marché, impitoyable avec les plus vulnérables.

2.2.1 : Le dilemme de l'agriculture

L'agriculture chinoise pâtit de sa très faible compétitivité. La production du travail des fermiers est inférieure de près de 40% à la moyenne internationale. Les prix du riz, du maïs, du blé, du soja ou du coton sont ainsi largement supérieurs à ceux pratiqués à l'étranger, jusqu'à plus du double parfois. Et la compétitivité ne pourra être accrue qu'en réduisant une population rurale qui connaît déjà un redoutable problème de sous-emploi. Le gouvernement chinois lui-même estime le nombre des personnes en chômage à 120 millions; et il prédit que ce chiffre pourrait encore augmenter de plus de 40%. Dans le même temps, l'écart entre revenu paysan et revenu urbain se creuse toujours davantage⁴⁵. Et les différences régionales sont très importantes⁴⁶. La dualité entre les campagnes et les zones urbaines ne peut que participer à l'augmentation des contestations sociales.

⁴⁵ En moyenne, le revenu disponible rural est désormais 3,5 fois inférieur au revenu disponible urbain.

⁴⁶ Les régions rurales les plus pauvres ayant un revenu plus de 5 fois inférieur aux régions rurales les plus riches.

2.2.2 : Les protestations sociales

Le régime actuel ne tolère aucune opposition ouverte, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'en existe aucune. Au milieu de la décennie 90, les troubles ruraux se seraient comptés par milliers, dont des centaines prirent la forme de véritables émeutes populaires. Ce sont souvent des mouvements de colère contre les exactions des cadres. Ce sont aussi parfois des disputes entre villages ou des attentats contre des chantiers routiers. Les contestations ouvrières sont, elles aussi, nombreuses. A titre d'exemple, en mars 97, s'est déroulée à Nanchong l'une des plus grandes manifestations de l'histoire de la Chine populaire durant laquelle 20 000 personnes prirent notamment le siège de la mairie pendant deux jours.

Sans doute ces émeutes sont-elles trop réduites, trop localisées, trop dépourvues de direction politique pour constituer une véritable menace pour le pouvoir politique. Mais elles témoignent d'un malaise social et d'une dégradation des relations entre les autorités locales du Parti et le pouvoir central qui n'a guère les moyens de remédier. D'autant plus que des mouvements religieux proposent de pallier aux déficiences étatiques.

2.2.3 : Les mouvements d'inspiration religieuse ou sectaire

Un des plus grands défis auquel aient eu à faire face les autorités est sans nul doute l'essor du mouvement d'inspiration bouddhiste Falun Gong⁴⁷. En avril 99, l'association organise la plus importante manifestation de rue jamais tenue depuis dix ans pour protester contre la disparition d'animateurs du mouvement. Dix milles membres encerclent le siège du pouvoir central à Pékin et occupent les lieux pendant une dizaine d'heure.

Le régime s'est également alarmé de voir certains de ces hauts cadres adhérer à ce mouvement. En juillet 99, les autorités chinoises déclarent la secte "organisation illégale" et des milliers de ses membres sont arrêtés ou interpellés.

Si ces manifestations n'ont pas une dimension politique – les contestations ne visent pas le pouvoir en tant que tel – elles n'en constituent pas moins une pression sur la direction politique chinoise.

⁴⁷ Revendiquant 100 millions d'adhérents -dont 70 millions en Chine- la Falun Gong organise de nombreuses manifestations pour protester contre les pressions subies et dispose d'une base sociale très large. Sa capacité de mobilisation préoccupe d'autant plus le Parti qu'il souffre de sa propre perte d'emprise idéologique

2.3 : L'avenir du Parti Communiste et de l'Etat Chinois

Le PCC est confronté à une sérieuse rénovation des institutions. Une mutation s'impose pour éviter les conséquences des contestations. Mais il est confronté à un choix cornélien: comment concilier évolution et conservatisme?

2.3.1 : Un régime totalitaire en mutation

Après vingt années de réforme, le régime politique vit actuellement une phase de transition. Et cette période a affaibli le parti, la dictature chinoise. Le Parti a relâché son emprise sur la société; les féodalités locales résistent aux injonctions du gouvernement central; une sphère autonome a émergé; les contacts avec l'étranger diffusent des pratiques et des notions peu compatibles, à terme, avec le maintien du régime actuel. Pourtant celui-ci conserve son ambition totalitaire, notamment en empêchant l'émergence d'organisations autonomes à l'échelle nationale.

Le régime politique est aussi en crise. Les choix sont délicats et difficiles. Les autorités peuvent-elles simultanément réduire les écarts de richesse de plus en plus criants et courtiser les hommes d'affaires? Peuvent-elles souhaiter davantage de transparence, une presse plus libre et une autorité publique responsable de ses actes tout en interdisant toute organisation sociale non soumise au contrôle de l'Etat et du Parti ? A moyen terme, l'Etat chinois devrait demeurer répressif. L'arrivée au pouvoir de Hu Jintao à l'automne 2002 n'a pas marqué, sur ce plan, d'inflexion. Et si le parti a changé, c'est au prix de sa propre socialisation, c'est-à-dire une proximité accrue avec les groupes sociaux qui le soutiennent. L'Etat chinois devrait donc être durablement autoritaire et corporatiste.

2.3.2 : La persistance du contrôle politique

En encourageant la stimulation économique et en privilégiant le maintien de l'ordre social, les autorités politiques tentent d'apparaître de plus en plus comme de véritables gestionnaires. Mais l'assouplissement de la relation au citoyen ne doit pas occulter la persistance des systèmes de contrôle politique.

Au niveau économique, l'Etat conserve un droit de regard sur la gestion des entreprises, sur l'allocation de crédits et sur les mouvements financiers en provenance de l'étranger; il est au cœur du processus. Au niveau politique, le Parti avait adopté, en 2002, la théorie des trois "représentations" et accueilli formellement en son sein les entrepreneurs privés et l'élite culturelle. En rassemblant ainsi l'ensemble des élites du pays, le Parti réunissait aussi sous sa coupe l'ensemble des forces motrices ou contestataires.

Le régime de Pékin reste exclusif et les partis d'opposition étaient encore déclarés illégaux courant 2004. Certes, huit partis démocratiques ont été autorisés, mais dans un cadre de coopération étroite et formelle avec l'unique instance politique légale : le PCC. Ces partis sont décrits comme des contre-pouvoirs nécessaires et utiles, travaillant de fait avec le Parti. En aucun cas ils ne sauraient être des partis d'opposition. Cette coopération institutionnalisée réduit considérablement la marge de manœuvre des rares autres mouvances politiques et confirme la toute puissance gestionnaire du PCC.

Les événements politiques de l'année 2003-2004 à Hong-Kong ont renforcé l'idée d'un verrouillage du système de contrôle par Pékin : de façon paradoxale, le parti politique proche de Pékin a perdu beaucoup de son influence lors des élections du printemps 2004, alors que Pékin a considérablement resserré sa supervision des affaires locales. La "survie" du PCC, même si elle ne se pose pas en ces termes pour la classe dirigeante, suppose néanmoins que le Parti renforce sa légitimité en montrant notamment sa responsabilité sur des dossiers sensibles.

2.3.3 : Une amorce d'évolution constructive

La question du sida en Chine, maladie longtemps passée sous silence et dont la gestion par les autorités a conduit à de nombreux drames, est aujourd'hui abordée tout différemment. En décembre 2003, le Premier ministre Wen Jiabo, sous les feux médiatiques, visitait des malades infectés du virus et leur serrait la main. Un "mois du ruban rouge" a également été décrété. Cette nouvelle attitude s'inscrit dans un mouvement engagé par la nouvelle équipe dirigeante après la vague de SRAS⁴⁸ qui a notamment frappé la Chine au cours de l'hiver 2002-2003 puis à l'automne 2003. Une plus grande coopération avec les instances sanitaires internationales, en particulier l'OMS⁴⁹, a contribué à véhiculer l'image d'un pays responsable sur la scène internationale. La gestion de la grippe aviaire au cours de l'hiver 2003-2004 participait du même mouvement.

3 : Développer un partenariat est une opportunité

"Partenaire stratégique sous l'administration Clinton", "adversaire stratégique sous la présidence Bush", les Etats-Unis ont désormais besoin du soutien chinois : sur le plan diplomatique, sur le plan stratégique pour juguler le radicalisme en Asie centrale, et sur le

⁴⁸ SRAS: Syndrome Respiratoire Aigu Sévère

⁴⁹ OMS: Organisation Mondiale de la Santé

plan militaire car une baisse des tensions autour de Taiwan ou de la Corée permettrait au Pentagone de redéployer ses forces là où elles sont le plus nécessaires à présent. Cette nouvelle coopération n'est pas forcément de bon augure pour l'Europe. Même si l'Union Européenne (UE) représente un important partenaire commercial, Pékin continue de jouer les capitales du Vieux continent les unes contre les autres. Faute d'une approche commune, nos chancelleries pèsent de peu de poids.

A la fin de l'année 2004, Li Zhaoxing, ministre chinois des Affaires étrangères, héraut du multilatéralisme, faisait cette déclaration à Jean-Jacques Mével⁵⁰ : "Notre essor n'est une menace pour personne, tout le monde est gagnant".

3.1 : Une volonté politique commune

La Chine développe une diplomatie internationale active notamment avec les pays européens et a même élaboré une politique européenne chinoise.

3.1.1 : Une nouvelle ère coopérative

Comme le soulignait l'ambassadeur Wilkinson⁵¹ en juin 2000, " pour l'Europe, la Chine a un enjeu stratégique dans une région où l'influence politique de l'Europe est assez faible". Alors qu'en 1979, la Chine était le 34^{ème} partenaire commercial de l'Union Européenne, aujourd'hui, elle est le 4^{ème} partenaire commercial de l'UE. L'Europe investit plus en Chine que dans n'importe quelle région du monde. D'autre part, la RPC exporte en Europe plus qu'elle importe.

C'est dans ce cadre que les relations entre la RPC et les pays européens se sont organisées à partir de 1975⁵². Ce n'est réellement que depuis la fin des années 90 que les rencontres se sont intensifiées, tendant même à se généraliser dans certains cas. Un sommet annuel est ainsi institutionnalisé en 1998 et un partenariat global est instauré en 2001. Le sommet UE – Chine de 2001 consacrait ce rapprochement politique, notamment pour préparer l'entrée de la Chine dans l'OMC. L'UE et la RPC sont donc actuellement entrées dans la période la plus favorable au développement de leurs relations bilatérales⁵³. La coopération commerciale et économique qui ne cesse de se développer constitue une base importante pour les liens bilatéraux. Dans le même temps, le président chinois Hu Jintao déclarait que la Chine souhaitait développer

⁵⁰ Journaliste au quotidien français "Le Figaro"

⁵¹ Ambassadeur de la délégation européenne à Pékin, année 2000

⁵² Etablissement en 1975 de relations officielles entre la Chine et la Communauté économique européenne

⁵³ Déclaration de M. Solana, haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et la sécurité commune, à Pékin en mars 2004

davantage ses relations avec les pays d'Europe sur la base de la confiance mutuelle et de la coopération pragmatique⁵⁴. Enfin, l'année 2005 symbolise cet accroissement des relations bilatérales avec le voyage du président chinois dans les grandes capitales de l'UE et celui du président de la République française en Chine. La Chine et l'UE se consultent ainsi aujourd'hui de plus en plus fréquemment dans de nombreux domaines⁵⁵.

3.1.2 : La politique européenne chinoise

Pour affirmer sa volonté de coopération avec l'UE, le gouvernement chinois a publié en octobre 2003 un document⁵⁶ précisant les objectifs de sa politique européenne et définissant les domaines de coopération ainsi que les mesures à prendre à cet effet dans les 5 prochaines années.

Tout en appréciant que l'UE ainsi que ses pays membres accordent une attention particulière au développement de leurs relations avec la Chine, qu'il n'existe pas de conflit d'intérêts fondamentaux entre la Chine et l'Europe et que la RPC attache une haute importance au rôle et à l'influence de l'UE dans les affaires régionales et internationales, le gouvernement chinois souhaite renforcer et promouvoir ses relations avec l'UE car c'est un élément essentiel de sa politique extérieure. Il veut donc s'attacher à la construction d'un partenariat global, stable et durable avec l'UE. Les objectifs de sa politique à l'égard de l'UE sont les suivants. Tout d'abord "promouvoir un développement sain et régulier des relations politiques et travailler ensemble pour la paix et la stabilité mondiales, dans le respect mutuel et la confiance réciproque, tout en recherchant un terrain d'entente par-delà les divergences". Ensuite "approfondir la coopération économique et commerciale et oeuvrer à un développement commun, sur la base de la réciprocité et du bénéfice mutuel, tout en menant des consultations sur un pied d'égalité". Enfin, "élargir les échanges de personnes et culturels et favoriser l'harmonie et le progrès des civilisations orientale et occidentale, en les amenant à se compléter mutuellement et à s'inspirer l'une de l'autre dans leur épanouissement".

3.2 : Des intérêts communs à développer

Une coopération plus étroite avec l'Union Européenne est devenue une réalité que l'on ne peut plus contester. De nombreuses initiatives donnent une nouvelle dimension à des partenariats jusqu'alors inenvisageables.

⁵⁴ Déclaration à Bucarest, le 14 juin 2004

⁵⁵ Domaines politique, économique, commercial, technoscientifique, culturel et éducatif

⁵⁶ Document joint en annexe 10 dans son intégralité.

3.2.1 : L'ASEM: un processus récent et inédit

A l'origine, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'ASEM⁵⁷ avait pour objectif de renforcer le "côté faible" du triangle Asie-Europe-Amérique, en créant un nouveau partenariat entre l'Europe et l'Asie. L'Europe souhaitait en effet accroître sa présence en Asie, tandis que les pays d'Asie souhaitaient diversifier leurs relations. L'ASEM cherche ainsi à contrebalancer les relations développées entre l'Asie et l'Amérique du Nord dans le cadre de la coopération Asie-Pacifique (APEC)⁵⁸. Il favorise alors le développement d'une vision plus globale de l'Asie et lutte contre les relations privilégiées qui s'étaient développées historiquement favorisant des tropismes nationaux, aujourd'hui encore bien ancrés.

Ce sommet prend aujourd'hui une importance progressive dans les relations entre l'Asie⁵⁹ et l'Europe⁶⁰. Le dernier en date d'octobre 2004, à Hanoï, illustre le renforcement du dialogue et de la coopération entre deux régions en pleine mutation.

Aussi, l'acquis le plus visible actuellement de l'ASEM est la création d'une véritable diplomatie euro-asiatique, dont le spectre des enjeux s'étend du dialogue politique à la coopération économique et financière. Il favorise la mise en place d'outils institutionnels pour promouvoir la présence de l'Europe en Asie. Initialement encouragé par le dynamisme économique de l'Asie du Sud-Est, le centre de gravité de l'ASEM s'est progressivement déplacé en Asie du Nord à la faveur du développement économique de la Chine. Ainsi, les relations Europe-Chine connaissent un renforcement sans précédent depuis 1998.

Il faut à présent que l'Europe profite de ces liens pour promouvoir notamment sa capacité économique à répondre aux besoins nouveaux de la Chine.

3.2.2 : Coopération dans le domaine aérospatiale

La coopération entre la Chine et l'Europe dans le domaine aérospatiale est loin d'être un acte isolé et sans perspective. En effet, elle s'avère être au contraire une situation de mise en convergence des intérêts de chacun. Elle peut, dès à présent, servir de base de réflexion pour une coopération encore plus étroite dans d'autres domaines économiques.

Les capacités aérospatiales de la Chine ne sont plus à démontrer. En octobre 2003, elle réussissait son premier vol habité, alors que l'Europe n'a même pas encore entamé de

⁵⁷ ASEM: Asia – Europe Meeting créé en 1996

⁵⁸ APEC: ASia Pacific Economic Coopération, créée en 1989

⁵⁹ L'Asie s'entend au sens de l'Asie orientale, c'est-à-dire des "quatre Chine" (RPC, Hong Kong, Macao, Taiwan), les Corée du Nord et du Sud, le Japon et l'ASEAN (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam)

programme dans ce sens. En janvier 2004, elle confirmait sa maîtrise technique suite aux succès des tirs et essais de la capsule habitable Shenzhou. S'il est prématuré de dire que la Chine est la troisième puissance spatiale, il ne fait aucun doute qu'elle se donne les moyens de devenir une puissance capable de s'assurer un accès indépendant à l'espace.

Ayant à faire face à la doctrine américaine de "space dominance"⁶¹, l'Europe cherche aussi à acquérir son autonomie dans le domaine spatial. Mais la coopération internationale, loin d'être un obstacle, peut néanmoins l'aider à atteindre cet objectif. C'est dans cet esprit que la commission technique et aérospatiale de l'UEO⁶² a constaté dans son rapport l'énorme potentiel chinois dans le domaine spatial et qu'elle "a invité l'Union Européenne à établir un dialogue parlementaire régulier avec la Chine sur la coopération spatiale et à soutenir les efforts de l'industrie européenne pour développer une telle coopération".

Alors que cette coopération existe depuis plus de vingt ans⁶³, l'accord⁶⁴ prévoyant la participation de la Chine au programme Galileo⁶⁵ marque sans aucun doute une étape importante et représente une opportunité pour l'Europe. La participation financière de la Chine s'élèverait à 200 millions d'euros sur un coût total estimé à 3,4 milliards. Ce rapprochement entre Bruxelles et Pékin a été facilité par la décision chinoise de choisir le standard européen pour se doter de la technologie de téléphonie mobile GSM. De plus, contournant ainsi "l'embargo technologique" américain, la Chine pourrait alors dans le long terme baser une partie de son matériel militaire sur la technologie de Galileo.

3.2.3 : L'industrie céréalière en exemple

Aujourd'hui, la Chine doit nourrir 22% de la population mondiale avec 10% des terres arables. Avec la réduction des surfaces liée à l'urbanisation, rareté de l'eau, la cherté de la gestion des stocks, la Chine s'annonce comme un grand importateur de produits céréaliers. Ainsi, en 2004, ce pays a enregistré un déficit de 25 millions de tonnes de céréales (blé, maïs, riz, orge...). Dans le même temps, l'Europe connaît une augmentation de sa production de 16% par rapport à 2003 avec une production totale de 268 millions de tonnes. Au prix d'une politique commune, notamment avec l'entrée des 10 nouveaux membres, l'Europe peut saisir cette opportunité de devenir un partenaire privilégié de la Chine.

⁶⁰ L'Europe s'entend au sens de l'Union Européenne

⁶¹ Doctrine formulée dans le rapport du Secrétaire à la défense, M. Rumsfeld, de janvier 2001

⁶² UEO: Union Economique Occidentale, rapport publié en juin 2004

⁶³ Coopération entre l'Agence Spatiale Européenne (ASE) et l'Agence spatiale chinoise

⁶⁴ Signé le 18 septembre 2003 entre la Chine et l'UE

Conclusion

L'attention des médias économiques est sans contexte focalisée en grande partie par la scène asiatique. La Chine semble en être le héros actuel. Et non sans raison. Au-delà de sa croissance ininterrompue depuis plus d'une dizaine d'année, c'est surtout la capacité et les perspectives d'avenir de son marché intérieur qui semblent affoler les indicateurs. Dans le même temps, le gouvernement de Pékin mène une intense diplomatie régionale pour acquérir une légitimité perdue. Il tente également de s'assurer du soutien de nouveaux partenaires pour devenir une puissance internationale reconnue. Chose paradoxale, tandis que la puissance de la Chine grandit à l'extérieur, elle diminue à l'intérieur : les provinces essaient d'arracher toujours plus de pouvoir à Pékin, la population manifeste et les territoires frontaliers, loin du centre, en font à leur guise. Cette récente position de la Chine a tout pour inquiéter. Face à ce constat, d'aucun se veulent alarmistes. Faut-il céder à la rumeur ?

Il ne faut pas omettre que ce développement fulgurant ébranle la société chinoise et qu'elle doit faire face à de nombreux défis : problèmes sociaux, secteur bancaire chancelant, spéculation immobilière, crise sanitaire, soucis écologique... Aussi, le défi chinois ne doit pas être exagéré et les opportunités associées à une certaine "normalisation" de l'économie chinoise ont toutes les chances de l'emporter sur les menaces. Cette situation constitue sans doute plus une opportunité qu'une menace pour l'Europe à condition que les pays européens soient capables de s'adapter à ce nouvel acteur international. Il ne s'agit pas de se protéger contre les effets chinois mais de renforcer la capacité d'innovation européenne et de mieux prendre en compte le développement du marché chinois. Pour autant, l'auteur souligne la nécessité, mais aussi dans certains cas la difficulté, de procéder aux ajustements qu'impose cette nouvelle donne.

Enfin, la pensée de Jacques ATTALI est laissée à la libre appréciation du lecteur:

" Si, un jour, les dirigeants des pays pétroliers en ont assez de financer l'armée américaine, le dollar laissera la place à l'euro; l'Europe prendra le relais des Etats-Unis comme superpuissance. Jusqu'à ce que, plus tard, bien plus tard, le prix du pétrole soit fixé en yuans. Effrayés par un tel scénario, Européens et Américains proposeront enfin la création d'une monnaie mondiale qui ne dépendrait pas de la richesse d'un seul pays. Il sera trop tard et les Chinois, évidemment, le refuseront. L'Occident n'aura alors qu'à s'en prendre à sa bêtise pour expliquer sa chute."

⁶⁵ Système de navigation par satellite

L'EUROPE DOIT-ELLE CRAINDRE LA CHINE DU XXI^{ème} SIECLE ?

SOMMAIRE

Introduction	1
1^{ère} partie : Croissance et démons de la puissance de la Chine : des perspectives à redouter	2
1 : De nouveaux enjeux pour un nouveau statut.....	2
1.1 : Un statut de grande puissance indéniable.....	2
1.1.1 : Une puissance économique naissante.....	2
1.1.2 : Une politique régionale forte.....	3
1.1.3 : Un effort de rattrapage dans le domaine de la défense.....	4
1.2 : De nouveaux rapports de force	5
1.2.1 : Une politique chinoise jamais frontale	5
1.2.2 : Les enjeux de l'Asie centrale	6
1.2.3 : Des nouvelles contraintes	6
2 : Une croissance économique durable peut engendrer de nouvelles crises	7
2.1 : Le partage de la ressource énergétique	7
2.1.1 : Un constat édifiant.....	8
2.1.2 : Des conséquences stratégiques.....	8
2.1.3 : Une stratégie double	9
2.2 : Les répercussions les plus sensibles en Europe.....	9
2.2.1 : L'impact de la demande sur les matières premières	9
2.2.2 : L'inadaptation de l'industrie européenne	10
2.2.3 : Les menaces sur l'industrie textile	11
3 : La crainte d'une internationalisation des conflits frontaliers	12
3.1 : Rivalité entre stratégie d'intégration et héritage historique.....	12
3.1.1 : Une volonté d'apaisement international.....	12
3.1.2 : La notion de territoire chinois	13
3.1.3 : La réalisation des frontières.....	14
3.2 : La résolution imprévisible des litiges.....	14
3.2.1 : Menaces périphériques et tensions régionales récurrentes.....	14
3.2.2 : La difficile question des deux Chine	15
3.2.3 : La perception japonaise	16

2^{ème} partie : Défis futurs pour la Chine : freins à la puissance mais opportunité pour l'Europe 17

1 :	Les effets pervers de la période de croissance.....	17
1.1 :	Un niveau économique à maintenir	17
1.1.1 :	Les risques d'un emploi et d'une épargne insuffisants.....	17
1.1.2 :	Empêcher la bulle économique d'éclater	18
1.2 :	Le challenge des inégalités sociales	18
1.2.1 :	Les retraites de la population rurale	19
1.2.2 :	Les inégalités de revenu	19
1.3 :	La gestion des minorités.....	19
1.3.1 :	La difficile question de l'autonomie du Tibet et du Xinjiang.....	19
1.3.2 :	Répondre à la volonté d'autonomie	20
2 :	Des réformes délicates à entreprendre	20
2.1 :	La rénovation du système bancaire et des entreprises d'Etat	20
2.1.1 :	Un système bancaire submergé par les créances douteuses	21
2.1.2 :	Le dépérissement des entreprises d'Etat	21
2.2 :	Le risque de contestation	22
2.2.1 :	Le dilemme de l'agriculture	22
2.2.2 :	Les protestations sociales	23
2.2.3 :	Les mouvements d'inspiration religieuse ou sectaire	23
2.3 :	L'avenir du Parti Communiste et de l'Etat Chinois.....	24
2.3.1 :	Un régime totalitaire en mutation.....	24
2.3.2 :	La persistance du contrôle politique.....	24
2.3.3 :	Une amorce d'évolution constructive	25
3 :	Développer un partenariat est une opportunité	25
3.1 :	Une volonté politique commune	26
3.1.1 :	Une nouvelle ère coopérative	26
3.1.2 :	La politique européenne chinoise.....	27
3.2 :	Des intérêts communs à développer.....	27
3.2.1 :	L'ASEM: un processus récent et inédit	28
3.2.2 :	Coopération dans le domaine aérospatiale	28
3.2.3 :	L'industrie céréalière en exemple	29

Conclusion 30

Bibliographie.....	33
Annexe 1 : Cartographie.....	35
Annexe 2 : Croissance économique de la Chine	37
Annexe 3 : Echanges commerciaux de la Chine	38
Annexe 4 : Production, consommation et échange chinois	41
Annexe 5 : Répartition de la richesse en Chine	42
Annexe 6 : IDE, investissement et épargne	43
Annexe 7 : Environnement stratégique de la Chine.....	44
Annexe 8 : Evolution des prix des matières premières	46
Annexe 9 : Evolution des dépenses de défense.....	47
Annexe 10 : Politique chinoise vis-à-vis de l'Union Européenne	48

Bibliographie

Sites francophones:

Diplomatiques:

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/>

<http://www.ambafrance-cn.org/f>

Union Européenne:

<http://www.europa.eu.int>

<http://www.coe.int/>

<http://www.ceri-sciencespo.com/>

Relations internationales:

<http://www.ifri.org/>

<http://www.stratisc.org/strat/>

<http://www.politiqueinternationale.com/>

Centres de recherche, universités:

<http://www.cefc.com.hk/>

<http://girri.sciencespobordeaux.fr/>

Autres:

<http://www.dossiersdunet.com/>

<http://www.herodote.net/>

<http://www.gio.gov.tw/>

<http://www.liberation.fr/>

<http://www.ptb.be/>

Sites asiatiques:

Diplomatiques:

<http://www.amb-chine.fr/>

<http://www.china-embassy.ch/>

<http://www.fmprc.gov.cn/>

Informations institutionnelles, médias

<http://www.china.org.cn/>

<http://www.globalsecurity.org/military/world/>

<http://www.french.xinhuanet.com/>

<http://www.fpfre.peopledaily.com/>

Centres de recherche, universités:

<http://en.pku.edu.cn/>

Autres:

<http://asiiep.free.fr/>

Sites américains:

<http://www.uscc.gov/>

<http://www.heritage.org/>

<http://www.brook.edu/>

Ouvrages:

Courrier international n°737 du 16 au 22/12/04

Bulletin de documentation du Centre d'enseignement supérieur aérien n°565 3/2003

La Chine – une puissance encerclée ? – Jean-Vincent Brisset - 2002

Asie Orientale – Documentation française – Edition 2003

Energie et relations internationales n°27 automne 97

Energie et relations internationales n°29 printemps 98

Politique étrangère 2/2004

Politique étrangère 2/2003

Politique étrangère 1/2001

Géopolitique n°86 avril-juin 2004

Questions internationales n°9 septembre-octobre 2004

La revue internationale et stratégique Été 98

L'observateur de l'OCDE n°238 juillet 2003

RAMSES 2001 à 2005

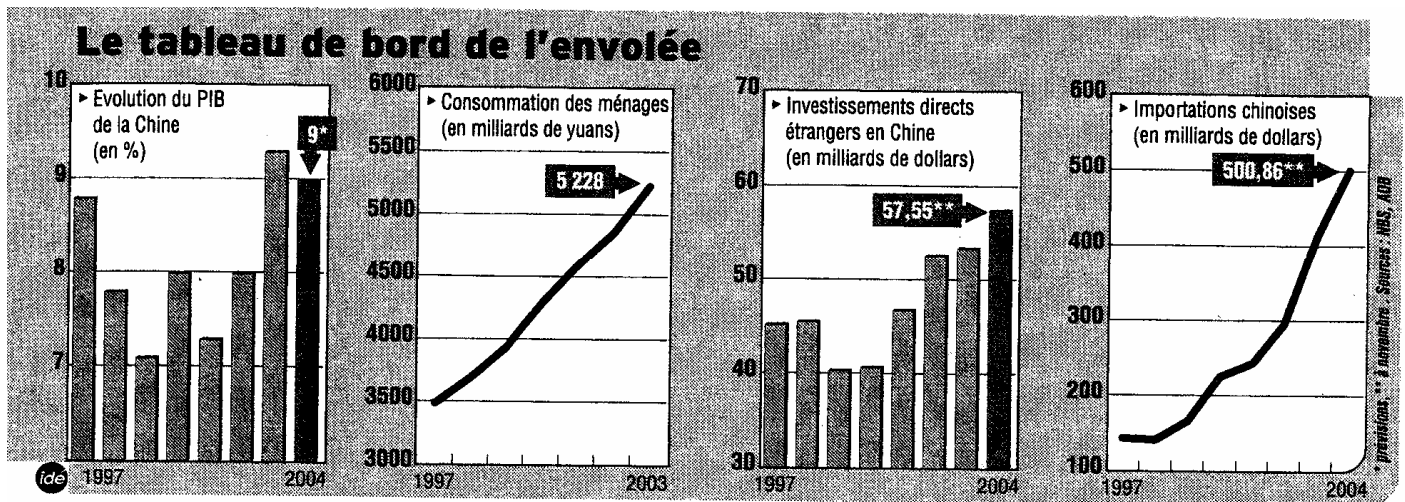
Actes de la journée d'études du 14 septembre 2004 – IFRI – Emergence d'une superpuissance

Quotidiens:

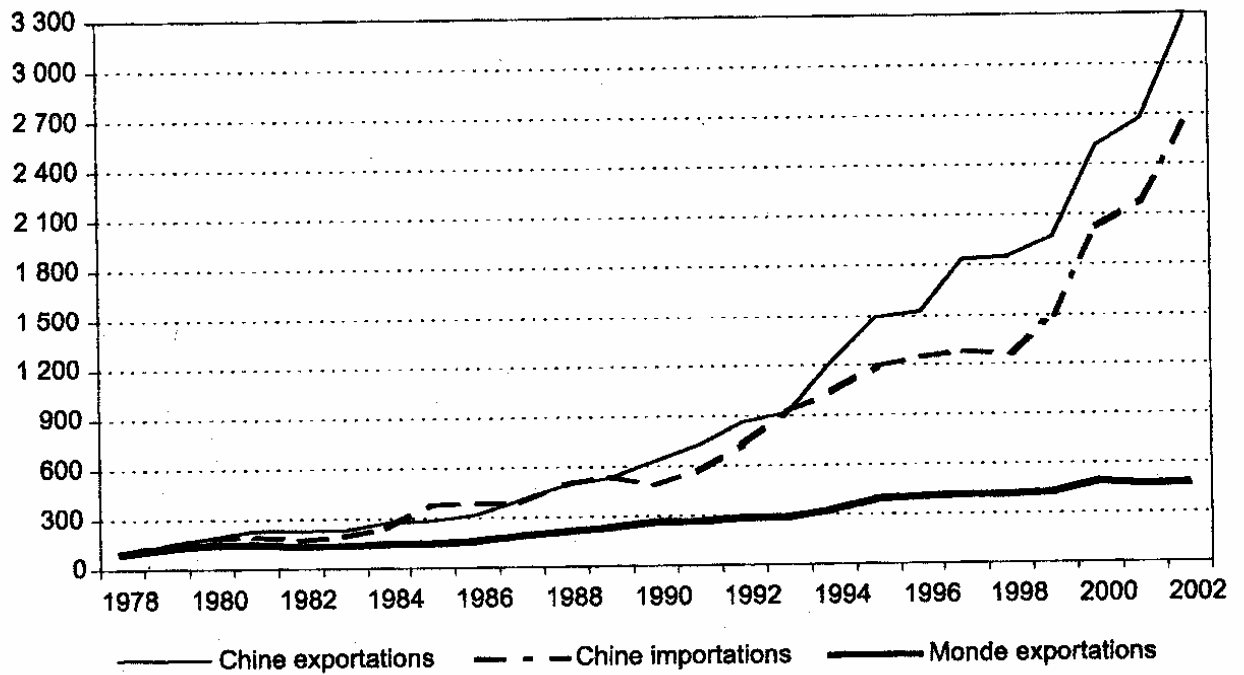
Le Figaro

Le Monde

Annexe 2 : Croissance économique de la Chine



Graphique 1
Croissance du commerce international de la Chine (base 100 = 1978)



Source : Calculs à partir des données de la CNUCED, en dollars courants.

Les échanges commerciaux de la Chine Répartition par secteurs

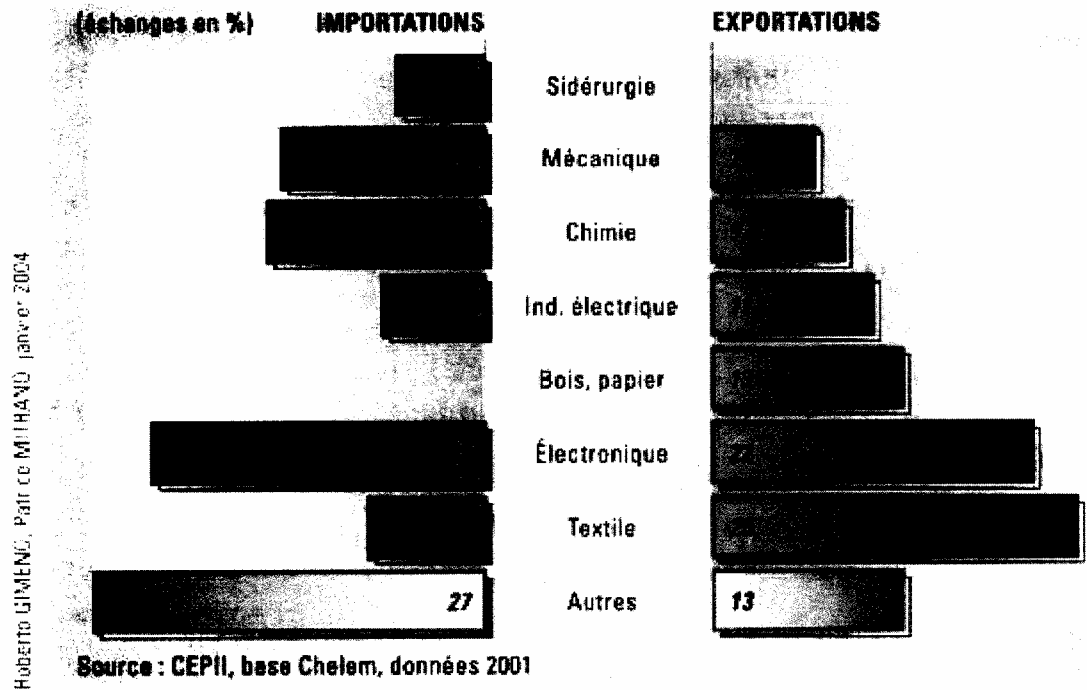


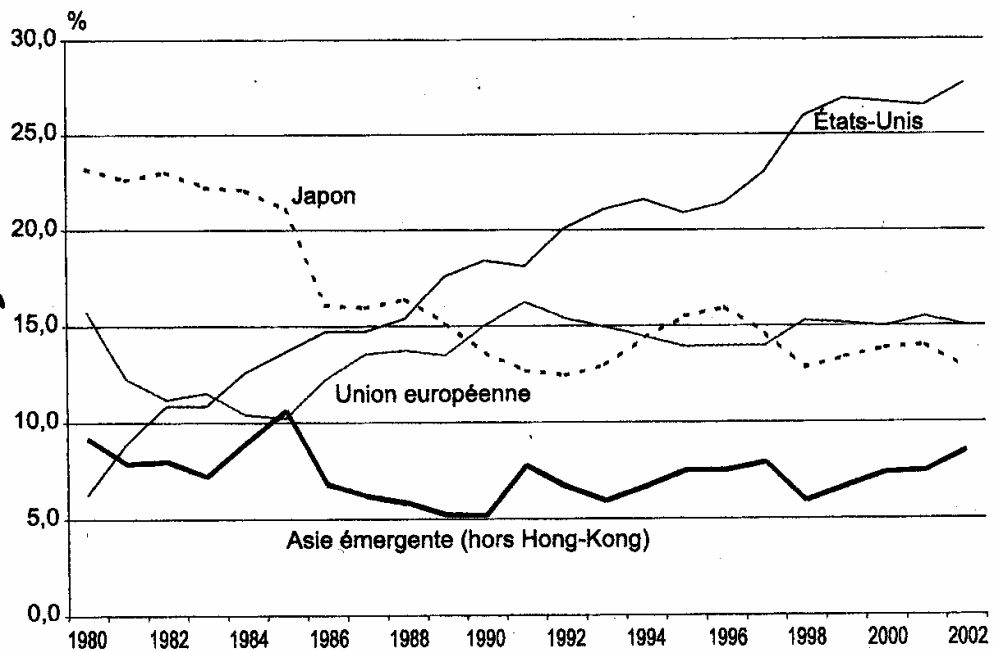
Tableau 1
Structure des exportations des pays à faible revenu (en % du total)

Catégorie de produits	Chine		Inde		Pays à faible revenu ¹ (sauf Chine et Inde)	
	1981	2001	1981	2001	1981	2001
Produits primaires	36	5	29	14	74	27
Produits industriels intensifs en ressources naturelles ²	18	7	25	30	17	14
Produits de faible technologie ³	34	45	37	37	5	24
– textiles	25	25	31	29	4	19
– autres	9	20	6	8	1	5
Produits de moyenne technologie ⁴	9	17	7	10	1	10
Produits de haute technologie ⁵	2	24	2	6	2	23
– électronique	1	22	1	3	2	22
– autres	1	2	1	3	0	1

1. En fonction des revenus en 1981.
 2. Agricoles ou autres (métaux, pétrole, ciment, etc.)
 3. Produits textiles et produits papier, acier, verre..., etc.
 4. Automobile, industries de process, ingénierie.
 5. Électronique, pharmacie, turbines, aéronautique, optique et instruments de mesure.
- Source : Wee et Zhan (2002) ; Martin et Manole (2003).

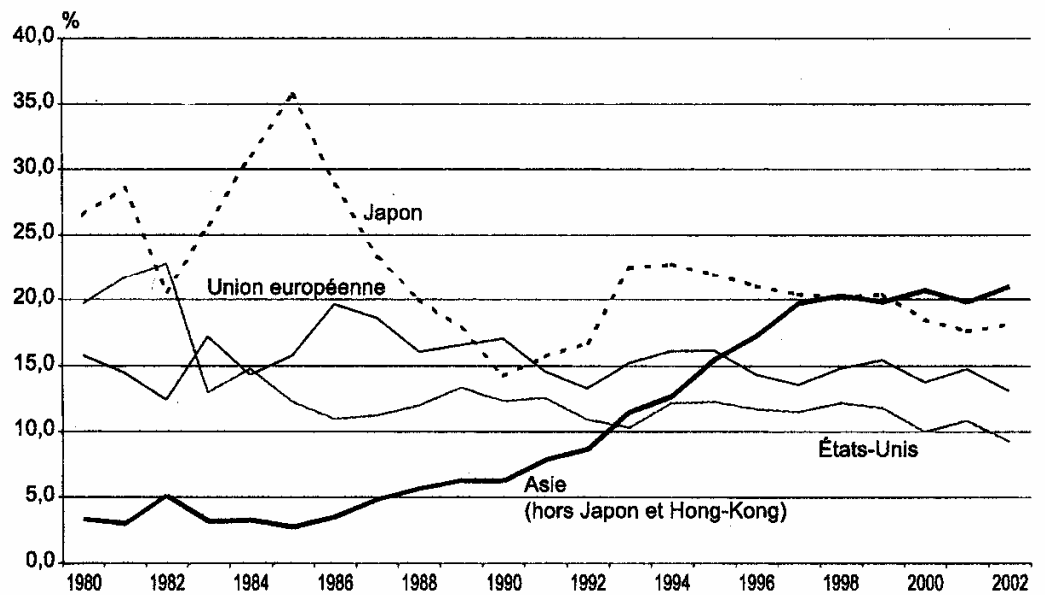
31

Graphique 2
Destination des exportations chinoises, 1980-2002
(en pourcentage du total)



Source : FMI, Direction of Trade.

Graphique 1
Origine des importations chinoises, 1980-2002 (en pourcentage du total)



Source : Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade.

Principaux exportateurs et importateurs participant au commerce mondial des marchandises, 2003 (En milliards de dollars et en pourcentage)

Rang	Exportateurs	Valeur	Part	Variation annuelle %	Rang	Importateurs	Valeur	Part	Variation annuelle %
1	Allemagne	748.4	10.0	22	1	États-Unis	1,305.6	16.8	9
2	États-Unis	724.0	9.7	4	2	Allemagne	601.7	7.7	23
3	Japon	471.9	6.3	13	3	CHINE	412.8	5.3	40
4	CHINE	438.4	5.9	35	4	France	388.4	5.0	18
5	France	384.7	5.1	16	5	Royaume-Uni	388.3	5.0	12
6	Royaume-Uni	303.9	4.1	8	6	Japon	383.0	4.9	14
7	Pays-Bas	293.4	3.9	20	7	Italie	289.0	3.7	17
8	Italie	290.2	3.9	14	8	Pays-Bas	261.1	3.4	19
9	Canada	272.1	3.6	8	9	Canada	245.6	3.2	8
10	Belgique	254.6	3.4	18	10	Belgique	234.3	3.0	18
11	Hong Kong, CHINE	224.0	3.0	11	11	Hong Kong, CHINE	232.6	3.0	12
	Exportations d'origine locale	15.6	0.2	-15		Importations définitives ^a	24.2	0.3	-1
	Réexportations	208.4	2.8	14	12	Espagne	200.1	2.6	21
12	Corée, Rép. de	194.3	2.6	20	13	Mexique	179.0	2.3	1
13	Mexique	165.3	2.2	3	14	Corée, Rép. de	178.8	2.3	18
14	Espagne	151.9	2.0	21	15	Singapour	127.9	1.6	10
15	Taipei Chinois	150.6	2.0	12		Importations définitives ^a	63.5	0.8	9
16	Singapour	144.1	1.9	15	16	Taipei Chinois	127.3	1.6	13
	Exportations d'origine locale	79.7	1.1	19	17	Autriche	97.7	1.3	25
	Réexportations	64.4	0.9	10	18	Suisse	96.3	1.2	15
17	Féd. de Russie	135.2	1.8	26	19	Australie	88.6	1.1	22
18	Suède	100.9	1.3	24					
19	Malaisie	100.7	1.3	8					
	Total ^é	6,405	85.6	-		Total ^é	6,570	84.6	-
	Monde ^é	7,482	100.0	16		Monde ^é	7,765	100.0	16

^a Les importations définitives s'entendent déduction faite des réexportations ^b Importations f.a.b. ^c Y compris d'importantes réexportations ou importations destinées à la réexportation Source OMC

Annexe 4 : Production, consommation et échange chinois

Tableau 2.
Production et échanges des cinq grands produits agricoles,
monde et Chine, 1994 et 2002

(en millions de tonnes, Mt)

Produits	Monde				Chine			
	Production		Échanges internationaux		Production		Solde des échanges extérieurs	
	1994	2002	1994	2002	1994	2002	1994	2002
Blé	526	564,7	92	103,4	101	89	- 1,4	- 1,4
Riz	539	582	17	26,8	178	177,5	- 0,8	- 0,4
Maïs	516	598,9	65	79,2	99	123	+ 9,3	+ 12
Soja	136	189,2	33	59,0	15	16,4	0	- 14,8
Coton	15,1	19,2	6,2	6,4	3,5	4,9	- 0,6	- 0,03

Sources : Ph. Chalmin (dir.), *Rapport Cyclope, les marchés mondiaux 1994 et 2003*, Paris, Economica, 1994 et 2003 ; FAO, *Wheat Market Assessment*, novembre 2003 ; FAO, *FAO Support to the WTO Negotiation: Cotton*, 2002.

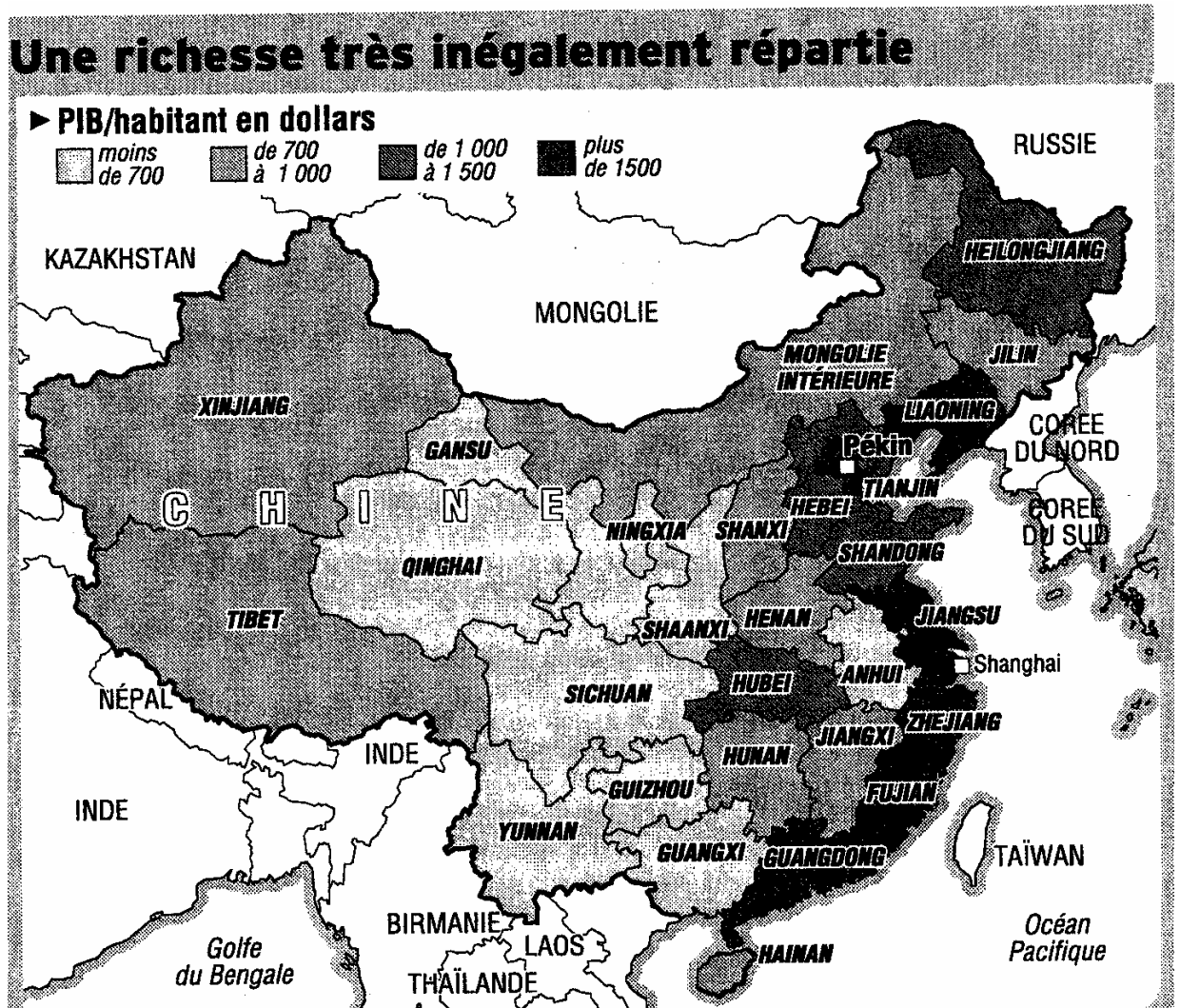
Tableau 3.
Production, consommation et échanges internationaux de charbon,
pétrole, gaz naturel ; monde et Chine, 1994 et 2002

(en millions de tonnes équivalent pétrole, tep)

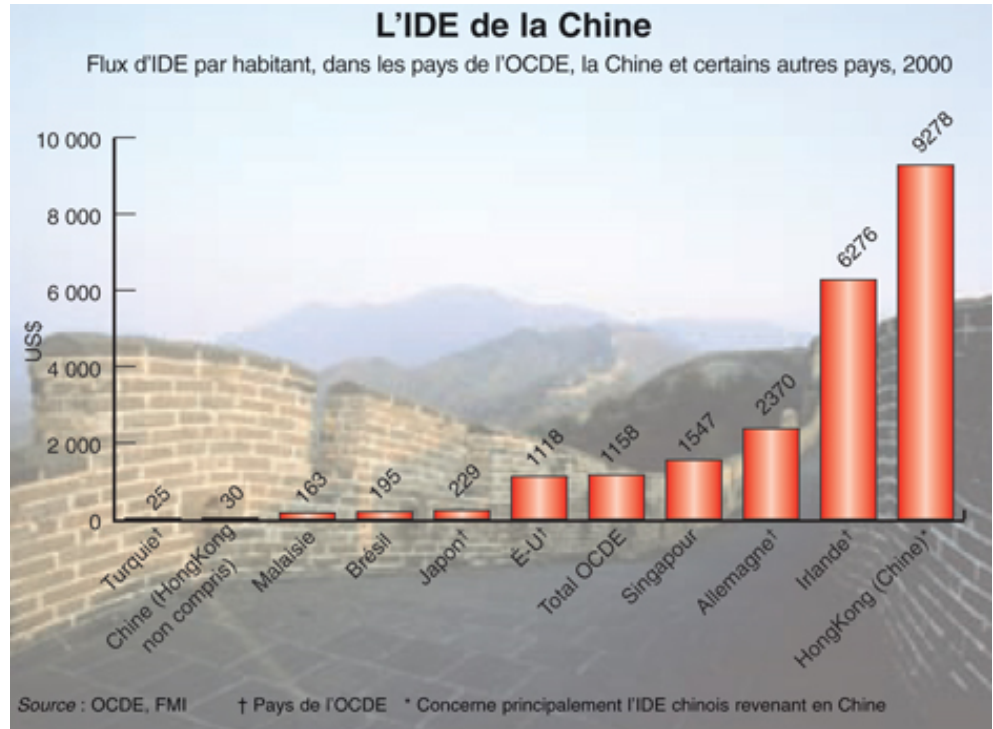
	Production mondiale		Échanges internationaux		Chine						
					Réserves (milliards de tep)	Production		Consommation		Solde des échanges extérieurs	
	1994	2002	1994	2002	2002	1994	2002	1994	2002	1994	2002
Charbon	2 182	2 379	275	419	76,7	619	703	611	669	+ 9	+ 60
Pétrole	3 224	3 557	1 803	2 153	2,5	146	169	158	259	- 12	- 100
Gaz naturel	1 880	2 275	308	523	1,3	15	29	15	29	0	0

Source : British Petroleum Inc., *BP Statistical Review of World Energy*, juin 2003 et juin 1995. Remarque : 1 tonne de charbon = 0,67 tonne équivalent pétrole.

Annexe 5 : Répartition de la richesse en Chine

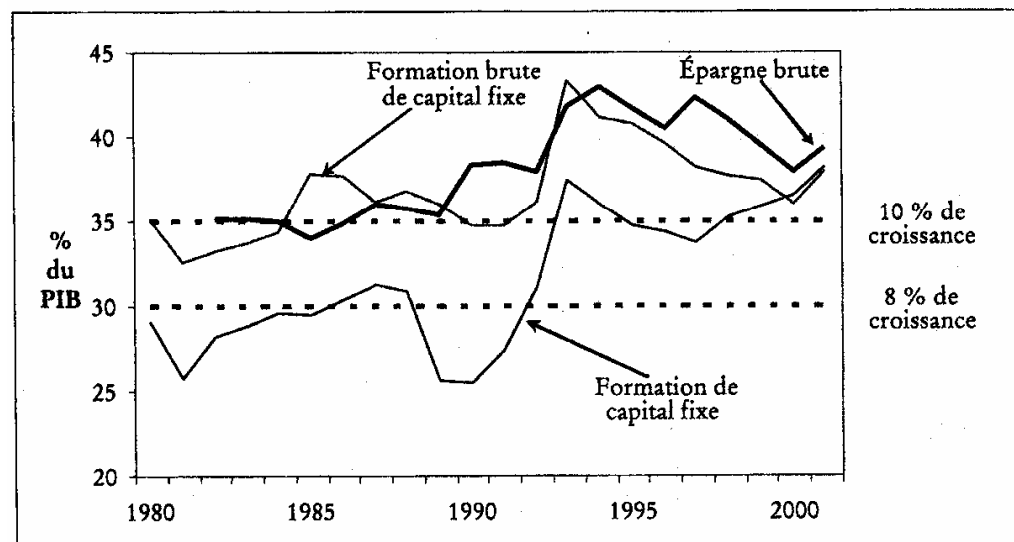


Annexe 6 : IDE, investissement et épargne



Source : Isard *et al.* (2001).

Graphique 2.
Investissement et épargne en Chine, 1982-2001



Source : Banque mondiale, *World Development Indicators*, Washington, D.C., Banque mondiale, 2003.

Annexe 7 : Environnement stratégique de la Chine





LIMITE DE REVENDICATION TERRITORIALE :

- de la Chine
- des Philippines

LIMITE DE REVENDICATION MARITIME (revendications des zones économiques exclusives) :

- de la Malaisie
- du Vietnam
- de l'Indonésie

● Gisement de gaz ou de pétrole

— Oléoducs et gazoducs

CONCESSION ACCORDÉE À :

- 1 Mitsubishi
- 2 Rafinerie de pétrole
- 3 Vietsovpetro
- 4 Total-Marubeni
- 5 Pedco Consortium
- 6 AFDC-Mobil
- 7 BP (British Petroleum)
- 8 Crestone
- 9 Exxon-Pertamina

Annexe 8 : Evolution des prix des matières premières

Tableau 1.
Évolution des prix internationaux des principales matières premières,
2001-2004

(en dollars par tonne, \$/t, sauf précision contraire)

Produits	2001	2002	2003	Janvier-mars 2004
<i>Produits agricoles :</i>				
Blé	107,7	130,0	138,6	156,6
Maïs	89,6	99,3	105,4	122,3
Riz thaï n°1 spécial	134,1	150,2	151,5	185,8
Graines de soja	195,8	212,7	264,0	377,0
Coton indice A de <i>Cotlook</i> (\$/kg)	1,058	1,019	1,399	1,630
<i>Produits énergétiques :</i>				
Pétrole brut Dubaï Fateh (\$/b)	22,71	23,72	26,75	29,18
Charbon Australie	32,31	27,06	27,84	44,56
<i>Métaux :</i>				
Aluminium	1 444	1 350	1 431	1 649
Cuivre	1 578	1 559	1 779	2 731
Acier	216,5	246,7	320,2	401,7
Étain	4 484	4 061	4 895	6 926
Nickel	5 945	6 772	9 629	14 729
Plomb	476	453	515	844
Zinc	886	779	828	1070

Source : Banque mondiale, Development Prospects Group, Pink sheets, janvier et avril 2004.

Annexe 9 : Evolution des dépenses de défense

Source SIPRI février 2004

Dépenses en milliard de dollars US à prix constant 2000 et taux de change 2000

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
USA	427	422	404	354	374	354	334	315	298	297	290	290	302	304	335
Chine	...	11	12	13	15	14	14	14	15	16	18	21	23	26	31
Inde	8	8	8	8	7	8	8	8	9	9	9	10	11	11	13
Russie	101	94	79	...	19	16	16	10	9	10	7	8	9	10	11
France	38	39	39	39	38	37	37	36	35	35	34	34	34	34	34
UK	47	47	46	47	43	42	40	37	38	35	36	35	36	36	36
Japan	...	40	41	42	43	44	44	44	45	46	45	45	46	46	47
Allemagne	38	38	40	38	36	32	30	30	29	28	28	29	28	28	28
Arabie saou	16	15	15	29	15	17	15	13	13	17	20	18	20	21	22
Italie	19	20	19	19	19	19	19	17	19	20	20	21	22	22	21
Corée Sud	9	9	10	10	11	11	11	12	13	13	12	12	13	13	14
Turquie	5	5	6	7	7	8	7	8	9	9	9	10	10	9	10

Effort de défense en % du PIB national

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
USA	...	5,5	5,3	4,7	4,8	4,5	4,1	3,8	3,5	3,3	3,1	3	3,1	3,1
Chine	...	2,8	2,7	2,5	2,7	2,1	1,9	1,8	1,8	1,7	1,9	2,1	2,1	2,3
Inde	3,1	2,9	2,7	2,5	2,3	2,4	2,3	2,2	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,5
Russie	15,8	14,2	12,3	...	5,5	5,3	5,9	4,1	3,8	4,2	3,1	3,5	3,6	3,8
France	3,7	3,6	3,5	3,5	3,4	3,3	3,3	3,1	3	2,9	2,8	2,7	2,6	2,5
UK	4,1	4,1	3,9	4,2	3,8	3,5	3,3	3	2,9	2,7	2,6	2,5	2,5	2,5
Japan	...	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1	0,9	0,9	0,9	1	1	1	1
Allemagne	2,9	2,8	2,8	2,2	2,1	1,9	1,7	1,7	1,6	1,6	1,5	1,6	1,5	1,5
Arabie saou	18,3	15,7	12,8	22,6	11,7	13,9	11,9	10,3	8,5	10,7	14,3	11,4	10,6	11,3
Italie	2,3	2,3	2,1	2,1	2	2,1	2	1,8	1,9	1,9	2	2	2,1	2
Corée Sud	4,2	4,1	3,7	3,5	3,4	3,3	3,1	2,9	2,9	2,9	3,1	2,8	2,8	2,8
Turquie	3	3,3	3,5	3,7	3,7	3,9	4,1	3,9	4,1	4,1	4,4	5,4	5	4,9

Annexe 10 : Politique chinoise vis-à-vis de l'Union Européenne

Le gouvernement chinois a publié le **13 octobre 2003** un document sur sa politique de l'Union européenne (UE). Voici le texte intégral de ce document:

AVANT-PROPOS

En ce début du 21^e siècle, la situation internationale connaît de profonds changements. La multipolarisation du monde et la globalisation économique progressent à travers des vicissitudes, tandis que la paix et le développement demeurent les thèmes majeurs de notre époque. Le monde est loin d'être tranquille, et l'humanité fait face à nombre de défis sérieux. Mais le maintien de la paix, la promotion du développement et l'intensification de la coopération, gages du bien-être de tous les peuples, représentent les vœux et les aspirations unanimes de ces derniers et forment un courant historique irrésistible.

La Chine, qui s'applique à édifier sur tous les plans une société d'aisance moyenne, souhaite contribuer à la création d'un environnement international favorable. Poursuivant comme par le passé sa politique extérieure d'indépendance et de paix, elle travaillera en commun avec les autres pays du globe et sur la base des Cinq Principes de la Coexistence pacifique à l'instauration d'un nouvel ordre politique et économique international, juste, rationnel et respectueux de la diversité du monde, à la démocratisation des relations internationales et à la préservation de la paix mondiale en vue d'un développement partagé.

L'Union européenne (UE) est une puissance de taille dans le monde. Le gouvernement chinois apprécie l'importance que l'UE ainsi que ses pays membres accordent au développement de leurs relations avec la Chine. En élaborant pour la première fois ce document, il entend affirmer les objectifs de la politique européenne de la Chine, définir les domaines de coopération et les mesures à prendre à cet effet dans les 5 prochaines années et renforcer sa coopération globale avec l'UE en faveur d'un développement régulier et durable des relations sino-européennes.

PREMIERE PARTIE : POSITION ET ROLE DE L'UE

La fondation et le développement de l'UE constituent un événement de portée profonde et durable après la Deuxième Guerre mondiale. Depuis la création en 1952 de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), l'UE a connu plusieurs étapes de développement : Union douanière, Marché unique, Union économique et monétaire. Elle a progressé de plus dans les domaines de la politique étrangère, de la défense, des affaires sociales et autres. L'euro est entré en circulation avec succès, et un espace judiciaire unifié prend forme. Donc, l'UE est, dans le monde d'aujourd'hui, la communauté d'Etats la plus intégrée, avec une puissance globale colossale : Ses agrégats économiques et le volume de son commerce représentent respectivement 25% et 35% de la totalité mondiale. Son revenu par habitant et ses investissements à l'étranger se classent parmi les premiers du monde.

Avec son élargissement en 2004 à 25 membres, l'UE prendra une dimension toute nouvelle, en regroupant en son sein des Etats aussi bien de l'Europe de l'Ouest que celle de l'Est, avec une superficie de 4 millions de km², une population de 450 millions d'habitants et un PIB franchissant le cap des 10 000 milliards de dollars américains.

Quoique l'UE ait, dans son évolution, à affronter encore de multiples difficultés et défis, son intégration est irréversible. L'UE jouera un rôle croissant dans les affaires régionales et internationales.

DEUXIEME PARTIE : POLITIQUE DE LA CHINE A L'EGARD DE L'UE

La Chine attache une haute importance au rôle et à l'influence de l'UE dans les affaires régionales et internationales. Comme l'histoire l'a prouvé, l'établissement en 1975 de relations officielles entre la Chine et la Communauté économique européenne a servi les intérêts de chacune des deux Parties. Malgré des vicissitudes, les relations sino-européennes, dans leur ensemble, se sont développées favorablement et engagées dans la bonne voie d'un progrès sain sur tous les plans ; elles gagnent en maturité de jour en jour. Grâce au démarrage d'un sommet annuel institutionnalisé en 1998 et à l'instauration d'un partenariat global en 2001, la Chine et l'UE se consultent toujours plus fréquemment dans les domaines politique, économique, commercial, technico-scientifique, culturel, éducatif et autres et mènent une coopération fort fructueuse. Les relations sino-européennes n'ont jamais été aussi bonnes.

Il n'existe pas de conflit d'intérêts fondamentaux entre la Chine et l'Europe, et aucune des deux Parties ne menace l'autre. Du fait de leur différence en ce qui concerne le passé historique, la tradition culturelle, le régime politique et le degré de développement économique, il est normal que la Chine et l'Europe ont des vues différentes, même des divergences, sur certaines questions. Gérées de façon adéquate, dans un esprit d'égalité et de respect mutuel, ces divergences n'empêcheront pas la Chine et l'Europe de développer leurs relations caractérisées par la confiance mutuelle et le bénéfice réciproque.

La Chine et l'UE ont beaucoup plus de points communs que de divergences. Elles se prononcent toutes deux pour la démocratisation des relations internationales, pour le renforcement du rôle de l'ONU, contre le terrorisme international, et préconisent l'une comme l'autre l'élimination de la pauvreté, la protection de l'environnement et la réalisation du développement durable. Sur le plan économique, elles sont tout à fait complémentaires compte tenu de leurs atouts respectifs : économie développée, technologies avancées et ressources financières importantes pour l'Europe ; croissance soutenue, immensité du marché et abondance de main-d'oeuvre pour la Chine. D'où de vastes perspectives de coopération économique, commerciale et technologique entre les deux Parties. La Chine et l'UE, ayant chacune une longue histoire et une civilisation brillante, entendent intensifier leurs échanges culturels, afin de s'inspirer l'une de l'autre. Le consensus et l'interaction entre la Chine et l'UE sur les plans politique, économique et culturel constituent donc une base solide pour le développement continu de leurs relations.

Renforcer et promouvoir sans cesse ses relations avec l'UE, c'est pour la Chine un élément essentiel de sa politique extérieure. Elle s'attache à la construction d'un partenariat global, stable et durable avec l'UE. Voici les objectifs de sa politique à l'égard de l'UE :

- Promouvoir un développement sain et régulier des relations politiques et travailler ensemble pour la paix et la stabilité mondiales, dans le respect mutuel et la confiance réciproque, tout en recherchant un terrain d'entente par-delà les divergences.
- Approfondir la coopération économique et commerciale et oeuvrer à un développement commun, sur la base de la réciprocité et du bénéfice mutuel, tout en menant des consultations sur un pied d'égalité.
- Elargir les échanges de personnes et culturels et favoriser l'harmonie et le progrès des civilisations orientale et occidentale, en les amenant à se compléter mutuellement et à s'inspirer l'une de l'autre dans leur épanouissement.

TROISIEME PARTIE : RENFORCEMENT DE LA COOPERATION CHINE-UE DANS LES DIFFERENTS DOMAINES

I. Volet politique

1. Renforcer les échanges de haut niveau et le dialogue politique

- Maintenir par divers canaux des contacts étroits entre les hautes autorités des deux Parties et se concerter lorsque cela s'avère nécessaire.
- Valoriser davantage les rencontres annuelles entre les dirigeants chinois et européens, les enrichir et les rendre plus efficaces avec une meilleure coordination.
- Appliquer énergiquement l'Accord relatif au dialogue politique, améliorer et renforcer sans cesse les mécanismes de consultations régulières et irrégulières aux différents niveaux.
- Approfondir les relations de la Chine avec tous les membres de l'UE, y compris les nouveaux membres, en assurant la stabilité et la continuité des relations sino-européennes dans leur ensemble.

2. Observer strictement le principe d'une seule Chine

Le principe d'une seule Chine est une composante importante de la base politique des relations sino-européennes, dont le développement régulier suppose un traitement adéquat de la question de Taiwan. La Chine apprécie l'UE ainsi que ses pays membres dans leur adhésion ferme au principe d'une seule Chine. Elle souhaite que la Partie européenne respecte toujours les préoccupations majeures de la Chine sur la question de Taiwan, reste vigilante devant les tentatives des autorités taiwanaises de créer deux Chines ou une Chine et un Taiwan et fasse preuve de prudence face aux problèmes liés à Taiwan. Et il importe pour l'UE de :

-- Ne pas autoriser les personnalités politiques taiwanaises à venir, sous quelque prétexte que ce soit, entreprendre des activités dans l'espace de l'UE ni dans ses pays membres ; n'entamer aucun contact ni aucun échange officiel avec les autorités de Taiwan.

-- Ne pas soutenir Taiwan dans ses tentatives d'adhérer aux organisations internationales réservées aux Etats souverains. L'adhésion de Taiwan à l'OMC sous le nom de territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu (en abrégé Taipei chinois) ne signifie nullement un changement quelconque de son statut en tant que partie intégrante de la Chine. Les échanges avec Taiwan doivent être strictement limités au cadre non officiel et non gouvernemental.

-- Ne pas vendre à Taiwan d'armements, ni d'équipements, ni de matériels, ni de techniques, susceptibles d'être utilisés à des fins militaires.

3. Encourager la coopération de Hong Kong et de Macao avec l'UE

Le gouvernement central de la Chine appuie et encourage le développement sur la base de l'égalité et du bénéfice mutuel des relations d'amitié et de coopération de la Région administrative spéciale de Hong Kong et de la Région administrative spéciale de Macao avec l'UE selon le principe d'un Etat, deux systèmes et conformément aux dispositions des Lois fondamentales.

4. Amener l'UE à mieux connaître le Tibet

La Chine encourage les personnalités européennes de différents milieux à visiter le Tibet. Elle serait heureuse de voir l'UE et ses membres apporter leur soutien et leur coopération au Tibet sur les plans économique, culturel, éducatif et du progrès social, dans le respect de la législation chinoise. Elle exige de la Partie européenne qu'elle n'entre pas en contact avec le soi-disant gouvernement tibétain en exil ni ne facilite les activités séparatistes de la clique du Dalai-Lama.

5. Poursuivre le dialogue sur les droits de l'homme

Au sujet des droits de l'homme, il existe entre la Chine et l'Europe des points de vue communs, mais également des divergences. La Chine apprécie la position de l'UE consistant à poursuivre le dialogue et à rejeter la confrontation. Elle entend continuer, sur la base de l'égalité et du respect mutuel, son dialogue, ses échanges et sa coopération avec l'UE en matière de droits de l'homme, favoriser, par l'échange d'informations, la compréhension entre elle et l'UE et approfondir leur coopération dans les domaines notamment des droits économiques et socioculturels ainsi que de la protection des droits et intérêts des groupes vulnérables.

6. Renforcer la coopération internationale

-- Intensifier la concertation et la coordination sur les grands dossiers d'actualité tant internationaux que régionaux.

-- Renforcer la coopération sino-européenne au sein de l'ONU pour préserver ensemble l'autorité de celle-ci; promouvoir le rôle dominant de l'ONU dans la défense de la paix mondiale, le développement économique et le progrès social, notamment dans l'aide aux pays en développement pour l'élimination de la pauvreté, l'amélioration de l'environnement planétaire et la lutte contre la drogue ; soutenir la réforme de l'ONU.

-- Promouvoir le processus de coopération Asie-Europe. La Chine et l'Europe doivent oeuvrer ensemble pour faire de l'ASEM un forum exemplaire de la coopération intercontinentale d'égal à égal, un canal d'échanges entre les civilisations orientale et occidentale, une force militant en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre politique et économique international.

-- Mener une lutte unie contre le terrorisme. La Chine et l'Europe, toutes deux victimes du terrorisme, se prononcent l'une comme l'autre contre le terrorisme sous toutes ses formes et s'opposent à toute confusion du terrorisme avec un Etat, une ethnie ou une religion quelconque. La Chine et l'UE doivent rester en contact constant et maintenir une coopération étroite dans la lutte antiterroriste.

-- Sauvegarder ensemble les régimes internationaux de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération ; renforcer la concertation et la coordination sur la base du respect mutuel ; intensifier les échanges et la coopération dans les domaines du contrôle des exportations aux fins de non-prolifération, de la prévention de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique et de la course aux armements dans cet espace ; conjuguer leurs efforts pour contribuer au règlement des problèmes des mines antipersonnel, des explosifs

légus par la guerre, etc. ; renforcer la coopération en matière d'application des traités internationaux sur le contrôle des armements.

7. Approfondir la connaissance mutuelle entre les organes législatifs chinois et européens

Les rapports de l'Assemblée populaire nationale de Chine avec les parlements nationaux des pays membres de l'UE et le Parlement européen constituent un aspect important des relations sino-européennes. Le gouvernement chinois accueille favorablement et soutient le renforcement des échanges et du dialogue entre les organes législatifs chinois et européens sur la base du respect mutuel, de l'approfondissement de la connaissance réciproque, de la recherche de terrains d'entente par-delà les divergences et de la promotion de la coopération.

8. Multiplier les échanges entre les partis politiques chinois et européens

Le gouvernement chinois souhaite voir les principaux partis politiques, les groupes politiques aux parlements et les formations politiques régionales de l'UE accroître leurs échanges et leur coopération avec le Parti communiste chinois, selon les principes dits indépendance assurée, égalité totale, respect mutuel et non-ingérence réciproque dans les affaires intérieures .

II. Volet économique

1. Coopération économique et commerciale

La Chine s'attache à développer avec l'Europe une coopération économique et commerciale dynamique, durable et stable. Elle espère que l'Union européenne deviendra son plus grand partenaire en matière d'échanges commerciaux et d'investissements.

- Valoriser le mécanisme de la commission mixte économique et commerciale et renforcer le dialogue sur les politiques réglementaires relatives à l'économie et au commerce ; envisager de renouveler, à un moment approprié, l'Accord de coopération économique et commerciale entre la Chine et l'UE ; trouver selon les règles de l'OMC une heureuse solution aux problèmes des restrictions irrationnelles et des barrières techniques et assouplir les restrictions en matière d'exportation de hautes technologies en vue de libérer les immenses potentialités de la coopération dans le domaine du commerce de technologies ; accorder le plus tôt possible le statut d'économie de marché à part entière à la Chine, réduire et éliminer les politiques et pratiques antidumping discriminatoires contre la Chine, faire preuve de prudence dans l'application des mesures du mécanisme de sauvegarde transitoire pour les produits spécifiques (TPSSM) ; compenser raisonnablement les dommages et pertes économiques et commerciaux subis par la Chine à cause de l'élargissement de l'UE.

-- Intensifier la concertation et la coopération entre la Chine et l'UE dans le cadre du nouveau cycle de négociations multilatérales de l'OMC, en vue de l'aboutissement des négociations.

-- Renforcer le dialogue en matière d'investissement et travailler ensemble à la création d'organismes bilatéraux de promotion des investissements ; pousser énergiquement les entreprises de chacune des deux Parties à investir dans l'autre et étendre la coopération entre les PME ; développer le commerce de perfectionnement, la prise en charge de projets de construction et la coopération multiforme en matière de main-d'oeuvre et encourager l'exploitation transnationale de même que la production internationale.

-- Il est souhaitable que l'UE accroisse son aide au développement en faveur de la Chine, surtout dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'élimination de la pauvreté, de la santé publique et de l'éducation. Il est souhaitable en outre que l'UE joue son rôle dans l'intensification de la formation à la valorisation des ressources humaines, en particulier des régions du Centre et de l'Ouest de la Chine, ainsi que dans l'accroissement de la capacité de la Chine à participer au système commercial multilatéral.

-- Renforcer la coopération dans les domaines du contrôle de la qualité et de la quarantaine, institutionnaliser les consultations pour régler à temps, conformément aux principes de protection de la sécurité, de la santé, de l'hygiène et de l'environnement, les problèmes compromettant l'accès des produits de chaque Partie au marché de l'autre.

-- Renforcer la coopération douanière et signer au moment opportun un accord douanier entre la Chine et l'UE.

2. Coopération financière

Etablir et compléter un mécanisme de dialogue financier de haut niveau entre la Chine et l'UE pour amplifier les échanges entre les banques centrales des deux Parties en matière politique et approfondir la coopération dans la prévention des crises financières, la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de l'argent. La Partie chinoise serait heureuse de voir les banques des pays membres de l'UE développer leurs affaires en Chine et espère que le problème de l'accès des établissements financiers chinois au marché européen trouvera une heureuse solution.

Conformément à sa législation sur les assurances et à ses engagements pris lors de son adhésion à l'OMC, la Partie chinoise examinera activement les demandes de licences d'exploitation en Chine des compagnies d'assurances européennes, et elle s'attachera à compléter à cet égard le dispositif juridique sur la supervision.

Renforcer la coopération en ce qui concerne l'action législative, la supervision des marchés ainsi que les opérations d'investissement dans le domaine des valeurs mobilières ; encourager un plus grand nombre de maisons de titres, de gestionnaires de fonds de placement et d'autres investisseurs institutionnels des pays membres de l'UE à entrer sur le marché chinois ; encourager également des maisons de titres chinoises à entrer sur les marchés européens de valeurs mobilières, lorsque les conditions en seront réunies ; soutenir les entreprises chinoises dans leurs efforts pour lever des capitaux sur les places boursières européennes.

3. Coopération agricole

Renforcer les échanges sino-européens dans les domaines notamment de la production agricole, de la technologie agroalimentaire et du développement durable ; activer le mécanisme du groupe de travail de l'agriculture ; promouvoir la coopération entre les établissements de recherche agronomique, les écoles supérieures et les entreprises des deux Parties. Encourager les entreprises européennes à participer activement au développement de l'agriculture dans le Centre et l'Ouest de la Chine et à investir dans les domaines agricoles des hautes et nouvelles technologies, de la transformation approfondie des produits et de l'amélioration de l'infrastructure.

4. Coopération environnementale

Intensifier la communication et la coopération sur la protection de l'environnement entre la Chine et l'UE, lancer le mécanisme de dialogue des ministres de l'environnement des deux côtés, élaborer un document-cadre sur la protection de l'environnement, étudier la possibilité de création d'un réseau d'information en matière de coopération environnementale, renforcer la coopération entre les deux Parties sur l'action législative et la gestion en matière environnementale, les changements climatiques, la préservation de la bio-diversité, la gestion de la sécurité biologique, le commerce en rapport avec l'environnement, etc., et promouvoir ensemble la mise en oeuvre de l'action de suivi du Sommet mondial de Johannesburg sur le développement durable. Favoriser les échanges entre les ONG écologiques ; encourager les entreprises européennes à renforcer leur présence sur le marché environnemental chinois en participant à la concurrence sur un pied d'égalité.

5. Coopération en matière de technologies de l'information

Accueillir favorablement la participation de l'UE à l'effort de développement de l'informatisation en Chine. Renforcer le mécanisme du groupe de travail chargé du dialogue sur la société de l'information ; engager le dialogue et procéder à des échanges sur la stratégie, la réglementation et la législation concernant la société de l'information ; promouvoir énergiquement le commerce des produits informatiques et la coopération technique dans les industries de l'information ; encourager l'extension des échanges en matière de propriété intellectuelle et de normes techniques. Impulser la coopération dans le domaine des Jeux olympiques numériques .

6. Coopération énergétique

Etendre la coopération dans des domaines tels que structure énergétique, énergies propres, énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité et économie de l'énergie ; promouvoir les échanges sur la politique de développement énergétique ; travailler pour assurer la réussite de la conférence sur la coopération énergétique Chine-UE ; renforcer le mécanisme du groupe de travail sur l'énergie, favoriser la coopération dans la formation en technologies énergétiques et la réalisation des projets pilotes ; favoriser la diffusion et le transfert de technologies.

7. Coopération en matière de transports

Établir un mécanisme de réunions régulières dans le cadre de l'Accord Chine-UE sur le transport maritime, développer la coopération en matière de transport maritime et d'affaires maritimes, renforcer la concertation et

la coordination au sein des organisations internationales comme l'Organisation maritime internationale (OMI) ; approfondir et élargir les échanges sur la politique de transport fluvial, la sécurité de la navigation et la standardisation des bateaux, etc. ; continuer d'étendre la coopération et les échanges techniques et administratifs en matière routière, et renforcer le dialogue et les échanges sur la législation relative au transport routier.

Approfondir les échanges et la coopération entre la Chine et l'UE dans l'aviation civile et intensifier la coopération entre les entreprises en ce qui concerne la production, la technologie, la gestion et la formation.

III. Coopération sur les plans éducatif, scientifique, culturel, sanitaire et autres

1. Coopération scientifique et technologique

Promouvoir la coopération scientifique et technologique entre la Chine et l'Europe sur la base des principes du bénéfice réciproque, du partage des acquis et de la protection des droits de propriété intellectuelle comme suit: Renforcer le développement conjoint et la coopération sur des technologies génériques ainsi que des équipements importants et encourager les institutions chinoises à participer au programme-cadre scientifique et technologique de l'UE. Participer au Programme Galileo sous condition de l'égalité, de l'avantage réciproque et de l'équilibre des droits et obligations, et renforcer la coopération sur la Grande Science internationale. Valoriser pleinement le rôle du Comité directeur de la Coopération scientifique et technologique et bien assurer le lancement du Forum sino-européen sur la politique de science et d'innovation. Encourager la coopération entre les institutions scientifiques et technologiques intermédiaires des deux Parties, la circulation et la formation des ressources humaines de celles-ci dans les domaines scientifique et technologique et soutenir la participation des entreprises des deux côtés à la coopération scientifique Chine-UE.

2. Echanges culturels

La Chine, qui témoignera d'une attitude plus ouverte, consolidera ses échanges et approfondira sa coopération avec les pays membres de l'UE dans le domaine culturel, afin de créer progressivement un cadre d'échanges tous azimuts et aux différents niveaux, avec l'UE, ses pays membres ainsi que les gouvernements locaux de ces derniers, sur les plans populaire et commercial, pour permettre aux peuples des deux côtés de mieux se connaître à travers leurs cultures remarquables.

La Chine établira progressivement des centres culturels dans les capitales des pays de l'UE et à Bruxelles, siège de l'UE, et selon les principes de la réciprocité et du bénéfice mutuel, elle accueillera favorablement l'implantation par l'UE et ses membres de centres culturels à Beijing. L'organisation conjointe de manifestations culturelles de haut niveau est encouragée, de même que la création de nouveaux modes de coopération en matière d'industrie culturelle. Il y a lieu d'explorer les possibilités de mise en place d'un mécanisme de consultations sur la coopération culturelle Chine-UE et d'envisager l'organisation en commun d'un Forum sino-européen sur la culture .

3. Coopération éducative

Intensifier et élargir les échanges aux divers niveaux et établir en temps opportun un mécanisme de consultations entre la Chine et l'UE en matière de coopération éducative, pour renforcer leur coopération notamment sur la reconnaissance mutuelle des diplômes et certificats, l'échange d'étudiants, l'enseignement de langues, l'octroi réciproque de bourses et la formation d'enseignants. Perfectionner l'Ecole de commerce internationale Chine-Europe (CEIBS) pour former davantage de talents de haut niveau. Encourager et soutenir mutuellement l'enseignement des langues.

4. Coopération sanitaire et médicale

Renforcer la coopération dans le domaine sanitaire, notamment sur l'échange d'expériences en matière de prévention et de contrôle des grandes maladies telles que le Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le SIDA/VIH. Procéder activement à des échanges sur le diagnostic et la thérapeutique cliniques, l'investigation, l'analyse et le contrôle épidémiologiques, les tests en laboratoire, la recherche de remèdes et vaccins, la formation du personnel médical.. Explorer les possibilités d'établir un mécanisme d'information et d'assistance technique mutuelles pour faire face aux cas d'urgence dans le domaine de la santé publique.

5. Echanges entre les médias

Promouvoir les échanges et la coopération entre la Chine et l'UE dans le domaine de la presse, encourager leurs médias à approfondir la connaissance mutuelle et les amener à présenter de manière complète et objective chacune des deux Parties à l'autre. Renforcer les contacts et les liens entre les services gouvernementaux compétents des deux Parties et échanger leurs expériences sur les pratiques de leurs gouvernements concernant l'information et les relations de ces derniers avec la presse.

6. Echanges de personnes

Encourager les contacts et les échanges entre personnes et associations non gouvernementales des deux Parties. La Chine est disposée à conclure, dans les meilleurs délais et selon les principes de l'égalité, de la réciprocité et du bénéfice mutuel, des accords visant à faire des pays de l'UE des destinations touristiques des citoyens chinois.

Renforcer et amplifier la coopération consulaire Chine-UE. Des discussions doivent être engagées pour résoudre au plus tôt les problèmes tels que l'obtention difficile de visas d'entrée en Europe demandés par les citoyens chinois et leur entrée entravée aux postes frontières, ce afin de protéger les droits et intérêts légitimes de ces citoyens et d'assurer le déroulement normal des échanges de personnes entre la Chine et l'UE.

Lutter contre l'immigration clandestine et le trafic humain, et combattre la criminalité en stricte application des lois. La Chine et l'UE doivent renforcer leur consultation et leur coordination en vue de traiter de façon adéquate les problèmes du rapatriement et autres.

IV. Affaires sociales, judiciaires et administratives

1. Coopération sur la protection du travail et la couverture sociale

Renforcer la coopération entre la Chine et l'UE sur l'emploi des immigrés ainsi que la protection des droits et intérêts des travailleurs immigrés et intensifier leur coordination sur les affaires internationales relatives au travail. Engager des discussions visant à conclure un accord bilatéral sur la sécurité sociale, réaliser leurs projets de coopération sur la protection sociale et multiplier leurs échanges sur les différents aspects de la sécurité sociale.

2. Echanges judiciaires

Poursuivre les projets de coopération juridique et judiciaire entre la Chine et l'UE et en multiplier les sphères sur la base de l'égalité et du respect mutuel, accroître les échanges dans les domaines importants comme la réforme judiciaire et explorer les possibilités de coopération judiciaire contre les crimes transnationaux, etc. Intensifier l'échange d'expériences entre la Chine et l'UE en matière de contrôle juridique et mener des études sur l'institutionnalisation d'une réunion annuelle de hauts fonctionnaires judiciaires des deux Parties.

3. Coopération policière

Entreprendre des échanges avec les organes de l'UE et l'EUROPOL et les intensifier, élargir la coopération substantielle avec les institutions judiciaires des pays de l'UE et renforcer, dans le cadre des législations des deux Parties, la coopération et les échanges d'informations dans les enquêtes judiciaires. Soutenir conjointement les actions de l'ONU pour le maintien de la paix et y participer activement.

4. Coopération administrative

Échanger des expériences sur la modification des attributions gouvernementales et l'approfondissement de la réforme du système du personnel. Mener des études sur l'établissement d'un mécanisme de coopération Chine-UE en matière de personnel et d'administration. Procéder à des échanges sur le perfectionnement du système de la fonction publique et la mise en valeur des ressources humaines.

V. Volet militaire

Maintenir les échanges militaires de haut niveau entre la Chine et l'UE, perfectionner et développer progressivement le mécanisme de consultations sur la sécurité stratégique. Accroître les échanges de missions d'experts militaires, multiplier les échanges pour la formation d'officiers ainsi que pour les études et discussions sur des thèmes de défense.

L'UE doit lever le plus tôt possible son interdiction de vente d'armes à la Chine, afin d'enlever les obstacles entravant la coopération Chine-UE dans les domaines de l'industrie et de la technologie militaires.